



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

P - Z

Houdry, Vincent

Lyon, 1717

Spectacles, Comedies, bals, danses, &c.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75888](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75888)

Apprend de
quelle ma-
niere nous
le devons
servir.

ce qui se peut imaginer de grand. C'est une grandeur non seulement infinie, mais infiniment infinie, qui renferme tout en soi, qui réduit tout à soi, & qui domine tellement sur tous les êtres, que ce qui n'est pas contenu éminemment en elle, n'est rien; sa dignité absorbe toutes les grandeurs & toutes les dignitez; sa bonté, toutes les bontez; son honneur, tous les honneurs; son intérêt, tous les intérêts: de sorte qu'il ne demeure rien qui doive être considéré hors d'elle. De plus, le domaine de Dieu est tel, & les droits qui le suivent sont si grands, qu'en vertu de ses droits, il s'approprie tout, il possède tout. Cela étant ainsi, n'est-il pas juste que nous soyons tout à lui; que nous le servions de toutes les puissances de notre ame, & que nous lui rendions tous les servi-

ces dont nous sommes capables, puisque nous ne sommes au monde que pour cela. *Tiré des lettres du P. Surin, Tome 1.*

Tout ce que les Sages ont dit de la nécessité de bien employer le temps, qui étant une fois perdu ne se repare plus, se peut appliquer à ce sujet, plus qu'à tout autre; puisque toute autre occupation comparée à celle du service de Dieu, n'est que vanité. Il faut donc qu'un Chrétien pese bien cette considération, & se souvienne que tout le temps, qui n'est point employé au service de ce souverain Maître, est absolument perdu. Au contraire, quel meilleur ménagement peut-on faire d'une chose si précieuse que celui qui se fait pour l'éternité, en travaillant continuellement pour Dieu. *Le même.*

Tout le
temps qui
n'est point
employé
au service
de Dieu,
est perdu.

SPECTACLES,

COMEDIES, BALS, DANSES, &c.

AVERTISSEMENT.

Nous avons parlé des jeux de hazard, au Titre des Divertissemens; & en celui-ci nous ne parlerons que des jeux publics, accompagnés de spectacles; tels que sont les comedies, bals, danses, & autres semblables, qui choquent la piété, la pudeur, & la modestie chrétienne. Spectacles blâmés par les Payens mêmes, proscrits par les loix des Empereurs Chrétiens, & condamnés par les Conciles; sur quoi il y a trois choses à remarquer pour ceux qui prendront cette matière pour sujet d'un discours.

La première est, qu'il y a bien de la différence entre ces spectacles, tels qu'on les représente aujourd'hui, & ceux des Anciens, contre lesquels les Saints Peres se recrient avec tant de zèle: parce qu'on a banni du théâtre les impietez sacrileges, les obscenitez honteuses, & tout ce qui est ouvertement contre la bienséance & la Religion; & que le Christianisme a entièrement aboli les cruautez des amphithéâtres, & les combats des Gladiateurs, où l'on répandoit le sang humain, & l'on se jouoit de la vie des hommes: mais que cependant dans ceux de ce temps, il n'y a gueres moins de danger pour la pudeur, & pour d'autres passions, que les spectacles peuvent faire naître; parce que le vice, qui y est souvent caché sous l'apparence de quelque vertu, se glisse plus imperceptiblement dans le cœur, & que les passions ménagées avec artifice, font plus d'impression.

La seconde chose à quoi il faut prendre garde, est de ne point comprendre sous ce nom de jeux & de spectacles dangereux, ceux qui sont en effet innocens; tels que sont les tournois, courses de bagues, carrouzels, combats de bestes, de lions contre des taureaux, & d'autres semblables spectacles, qui se donnent aux peuples dans les réjouissances publiques.

La troisième enfin est de ne point outrer ce sujet, en condamnant absolument de péché mortel, tous ceux qui vont au bal, & à la comédie, sans réserve & sans restriction; veu qu'il y a des personnes qui ne peuvent se dispenser de s'y trouver par bienséance, & pour le respect qu'ils doivent aux personnes qui les y obligent; mais on ne peut trop exagerer le danger auquel s'exposent ceux qui en font coutume. Il ne faut pas pourtant se servir des expressions trop fortes des Saints Peres, que nous avons été obligés de rapporter, sans quelque modification.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Dessins, & Plans de Discours sur ce sujet.

SUR les divertissemens dangereux en general, comedies, bals, danses, jeux publics, spectacles, représentations bouffonnes ou mal-honnêtes.

On ne prétend pas blâmer les divertissemens honnêtes, ils sont même quelquefois nécessaires pour délasser l'esprit des occupations sérieuses, & soulager le corps des travaux fatigants qui l'affoiblissent: mais aussi on ne peut approuver ceux qui portent au crime, & qui corrompent les mœurs. Tels que sont ceux,

qui par le relâchement de la piété, se sont introduits dans le Christianisme, comme bals, comedies, & certains spectacles, qui ne sont que pour le plaisir. Sur quoi l'on peut considérer trois choses, qui peuvent faire les trois Parties d'un Discours. 1°. Que ces divertissemens sont prophanes, opposez aux maximes de l'Évangile, & aux devoirs d'un Chrétien. 2°. Qu'ils sont funestes à l'innocence, & contraires aux bonnes mœurs. 3°. Qu'ils sont scandaleux, & autorisent le vice.

Première-

Premierement donc, pour faire voir qu'ils sont oppozés à l'esprit du Christianisme, il ne faut que faire reflexion que la Religion Chrétienne, est une profession d'humilité, de penitence, de mortification; & une fuite de tout ce qui flate les sens; & au contraire, le but de ceux qui procurent ces divertissemens, & qui representent ces spectacles, est de donner tout le plaisir qu'ils peuvent aux yeux & aux oreilles, & de flater le malheureux penchant que les hommes ont à la volupté; & le dessein de ceux qui courent à ces spectacles, ou qui se trouvent à ces assemblées prophanes, est d'y prendre & d'y goûter tout le plaisir, que les objets qui s'y presentent, & que les actions qui s'y font, peuvent faire naître. Quoi de plus contraire à la profession d'un Chrétien, qui par son Baptême a renoncé aux pompes, aux vanitez, & aux plaisirs mondains, &c.

Secondement. Ces spectacles & ces divertissemens, qui ne sont inventez que pour le plaisir, sont funestes à l'innocence, & corrompent les mœurs; rien n'est plus constant: car on y voit & on y entend tout ce qui peut porter au peché, ou pour mieux dire, tout nous y porte au desordre. On entend avec joye, & on prend plaisir à voir dans les comedies des intrigues galantes ingenieusement conduites, des passions tendres vivement poussées, des femmes parées avec tous les attraits qu'elles sont capables d'inventer. Dans les bals, les objets n'y sont pas moins dangereux, tout porte au peché; les circonstances du lieu & du temps; la compagnie des personnes enjouées; les libertez qu'on se donne, &c.

Troisiéme. Ces divertissemens sont scandaleux: ceux qui les donnent, entretiennent le scandale de ceux qui ont coutume d'y assister; parce qu'ils les autorisent par leur presence, particulièrement si ce sont des personnes de qualité, considerables pour le rang qu'ils tiennent, ou qui sont dans quelque estime pour leur merite & pour leur probité; parce que les autres se reglent sur leur exemple, &c.

I I. 1°. Les motifs qui portent les personnes du monde à aller au bal, à la comedie, & à se trouver à de semblables divertissemens, sont ordinairement mauvais; c'est pour satisfaire leur curiosité, leur vanité; c'est pour y voir, & pour être vu, & nul bon motif ne peut justifier la coutume que l'on prend d'y assister. 2°. Ce qu'on y voit & ce qu'on y entend, porte au mal; ce qu'on peut verifier par une induction de ce qui se passe dans ces lieux & dans ces spectacles. 3°. Ce qu'on en rapporte est la perte de l'innocence, une mauvaise impression que les passions, qu'on a naïvement representées; & les personnes qu'on a vûes, peuvent faire.

I I I. ON croit que le bal en particulier est un divertissement innocent, dans la speculation; mais à le considerer dans la pratique. 1°. Voyez les pechez qui se commettent avant que d'y aller, & seulement pour se disposer à paroître dans ces assemblées. La vanité dans le desir de se montrer, de paroître, & de se faire remarquer par son adresse, par sa bonne mine, ou par quelque autre qualité. 2°. Dans le bal; quand on est dans l'assemblée; les libertez mesléantes, les caresses, les cajoleries, les têtes-à-têtes, &c. 3°. Après le bal, un esprit mondain, mille pensées des

objets qui ont frappé les yeux, des attachemens le plus souvent criminels.

Ces spectacles & ces sortes de divertissemens ne doivent pas être permis, & c'est ordinairement un peché d'y assister. 1°. Parce qu'on y vient avec mauvaise intention, & il seroit bien difficile d'en avoir une bonne. 2°. Parce que ces sortes de divertissemens, que l'on cherche avec tant d'ardeur, ne conviennent ni à l'état, ni à l'âge, ni à l'emploi d'aucune personne. 3°. Parce qu'ils sont presque toujours une occasion prochaine de peché, pour toutes sortes de personnes.

SUR le bal & les danses en particulier.
1°. Le bal & les danses, tels qu'ils se pratiquent en ce temps, sont criminels, parce qu'ils sont contraires à la profession du Christianisme. 2°. Parce qu'ils sont défendus par les Conciles, & par la Doctrine de l'Eglise. 3°. Parce qu'ils sont une occasion de plusieurs pechez, & qu'il est rare qu'on s'en retourne aussi pur & aussi innocent qu'on y est allé.

1°. ON peut plus simplement faire voir, qu'il n'y a rien de plus oppozé à l'esprit du Christianisme & de l'Evangile que les bals, les comedies, & les pièces de théâtre, telles qu'elles se representent communément. 2°. Rien de plus capable de porter au vice, & de corrompre les mœurs.

1°. Les spectacles dont nous parlons sont ordinairement criminels; sinon en eux-mêmes, du moins par les circonstances qui les accompagnent, & qui en sont presque inseparables. 2°. Quand ils ne seroient pas criminels par cet endroit, ils le seroient, parce qu'ils nous détournent de nos devoirs, & qu'ils ont toujours été interdits aux Chrétiens, comme contraires à leur profession.

SUR la comedie en particulier, en l'état même qu'elle est aujourd'hui, & quelque soin qu'on ait pris de la purifier, & de la rendre plus honnête. 1°. Quoi que dans son institution elle soit faite pour corriger le vice, elle en est plutôt une école, où on l'enseigne sous des termes plus honnêtes qui l'influencent, & le font goûter; les idées ingenieuses & les aventures agréables qui sont les Episodes de ces pièces, déguisent de telle sorte le crime, qu'elles le font approuver, & applaudir aux Acteurs. 2°. Du côté des spectateurs, ils apprennent dans cette école à justifier leurs passions les plus honteuses & les plus criminelles, par les exemples qu'on leur met devant les yeux. 3°. Elle fait à l'égard du public un mal irréparable, par l'oisiveté qu'elle entretient, & par la corruption qu'elle introduit.

ON peut encore prendre pour dessein d'un Discours sur les bals, ou sur les comedies. 1°. Refuter les raisons, par lesquelles on prétend justifier ces sortes de divertissemens. 2°. Rapporter celles qui concluent à leur condamnation. C'est le dessein des *Essais de Sermons*, Tome 4.

ON peut montrer que la comedie, en l'état qu'elle est aujourd'hui, n'est pas un divertissement innocent, comme plusieurs se l'imaginent, & qu'un Chrétien est obligé de la regarder comme un mal & un desordre. On en sera facilement persuadé si l'on examine: 1°. La nature de la comedie & sa fin, non pas celle qu'elle devroit avoir dans son institution; mais celle que se proposent ceux qui la composent, ceux qui la representent,

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

& ceux qui la vont écouter. 2°. Ses circonstances, qui sont en grand nombre, & presque toutes tres-dangereuses; on les peut voir dans la suite de ce Traité. 3°. Ses effets & ses suites, qui sont ordinairement pernicieuses: ce qui a obligé l'Eglise & les Docteurs de la condamner, &c.

XI.

1°. LES comedies, en l'état même qu'on prétend qu'elles sont aujourd'hui, entretiennent & augmentent les desordres des personnes qui sont déjà corrompues, puisqu'elles justifient leurs passions. 2°. Elles corrompent celles qui ont déjà quelque disposition au vice. 3°. Elles sont capables de corrompre les personnes les plus innocentes, & qui ont le moins de penchant au mal.

XII.

1°. LA comedie, quelque innocente qu'on la fasse, ou qu'on se l'imagine, doit être regardée comme un mal, & non pas comme un divertissement permis.

1°. Parce que c'est une occasion de péché, à laquelle il n'est pas permis de s'exposer; rarement est-elle une occasion éloignée, & presque toujours prochaine. 2°. C'est même un péché d'oisiveté, d'attachement au monde, de recherche de son plaisir, de scandale que l'on donne au prochain. 3°. C'est un état habituel de péché pour ceux qui font coutume d'y assister, & exercent ce métier, & qui contribuent à l'entretenir.

XIII.

LES representations des théâtres, les spectacles, les bals, & les assemblées de danses, sont opposées: 1°. A la qualité & à la pro-

fession de Chrétien; puisqu'en l'embrassant, on a renoncé aux pompes du monde, & aux plaisirs mondains. 2°. A la Loi Chrétienne, qui commande la pureté jusques dans les pensées. 3°. Au bon exemple qu'un Chrétien doit donner dans toutes les actions.

SUR les divertissemens du bal, de la comedie, & autres spectacles de cette nature. 1°. L'habitude qu'on prend d'y assister, & l'empressement qu'on a de s'y trouver, éteint dans un Chrétien l'esprit de piété & de religion. 2°. Elle empêche les devoirs de la vie civile dans l'état, où la Providence nous a mis. 3°. Elle dispose toutes sortes de personnes à commettre de grands pechez, & à bien des desordres.

SUR le bal & la danse en particulier. 1°. C'est une oisiveté criminelle quand on s'en fait une habitude; elle marque toujours une négligence de ses devoirs, une indolence pour les choses de son salut, & un dégoût pour la piété & la religion. 2°. C'est une occupation non seulement dangereuse pour la conscience, mais encore qui ne peut être sans péché; nul bon motif ne la peut justifier, qu'une obéissance, ou une nécessité dont on ne peut honnêtement se dispenser: ce qui n'arrive point pour s'en faire une coutume. 3°. C'est un exemple pernicieux qu'on donne à ceux qui s'en feroient un point de conscience, s'ils ne voyoient des personnes qui passent pour gens de bien, qui leur levent ce scrupule, en se trouvant ordinairement à ces assemblées de divertissement.

PARAGRAPHE SECOND.

Les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les saints
Doctes.

Saint Augustin, liv. 3. de ses Confessions, chap. 2. parle amplement des vains spectacles des théâtres, dont il étoit lui-même entêté dans ses jeunes années, & particulièrement de la part que les Auditeurs prennent aux funestes accidens qui s'y représentent.

Le même, l. 2. de *Civit. c. 13.* montre que les Romains tenoient pour infames les Comédiens.

Saint Ambroise, sur le ch. 7. de Saint Luc, blâme les danses, même dans la jeunesse, & sur-tout les sauts, & les postures immodestes.

Le même, dans les livres des Offices, investive fortement contre la coutume & la pratique de ces danses, & se sert de l'autorité même des Payens, qui les ont condamnées.

Tertullien a fait un livre entier des spectacles; & au quatrième chapitre, il montre qu'un Chrétien ayant renoncé dans son Bapême aux pompes du monde, a par une conséquence nécessaire renoncé aux spectacles.

Saint Cyprien a fait aussi un Traité particulier des spectacles.

Le même, en l'Épître à Donat, montre que la mémoire des crimes anciens se renouvelle & se perpetue par le moyen des théâtres.

Minutius Felix, in *Octavio*, montre combien de son temps on avoit horreur des théâtres, pour les cruautés & les obscénitez qui s'y représentent.

Théophile Patriarche d'Antioche, lib. adversus calumniatores Religionis Christiane, montre combien les Chrétiens de son temps étoient éloignés des spectacles profanes.

Clement d'Alexandrie, lib. 3. *Paedag. c. 11.* montre que le cirque & le théâtre, sont des

écoles & des occasions de libertinage, où l'on apprend mille choses indécentes.

Lactance, lib. 6. *Institutionum, cap. 20. 21. 22.* montre que ces spectacles, & particulièrement la comedie, ne sont propres qu'à corrompre les mœurs; & que les Chrétiens de tout âge & de tout sexe sont obligés de les fuir.

Saint Chrysostome, *Homil. 15. ad Popul. Antioch.* répond affirmativement à ceux qui doutoient qu'il y eût péché de paroître sur le théâtre, & d'assister aux spectacles qui s'y représentent.

Le même, *Homil. 3. de Davide & Saül.* menace de défendre l'entrée de l'Eglise à ceux qui vont aux spectacles, & fait une longue investive contre ces sortes de personnes.

Le même, *Homil. 7. in Matth.* exhorte à fuir les bouffonneries qui se représentent sur les théâtres, & les obscénitez que disent les Bâteleurs.

Le même, *Homil. 8. in Matth.* Cette Homélie est toute entière contre les bâteleurs & joueurs de farces, qu'il traite de pestes publiques, & de gens indignes de vivre.

Le même, *Homil. 38. in Matth.* parle des desordres qui se commettent sur les théâtres.

Le même, dans la Préface du Commentaire sur l'Évangile de Saint Jean, rapporte avec indignation, ce qui se faisoit de son temps sur les théâtres.

Le même, *Homil. 56. in Genesim*, investive contre les danses & les chants, qui se font aux noces, & dans les ceremonies de réjouissance; tant il est persuadé qu'il y a du danger en tout cela.

Tertullien, in *Apologet. c. 38.* montre que les Chrétiens ne prennent point de part aux jeux & aux spectacles des Payens, & qu'ils ont

ont d'autres spectacles & d'autres divertissemens plus agréables.

Le même, au chap. 4. du livre contre les spectacles, répond à l'objection que quelques-uns font, qu'il n'est pas défendu dans l'écriture d'aller aux spectacles des théâtres.

Salvien, au livre sixième de la Providence, dit de belles choses sur ce sujet.

Saint François de Sales, part. 3. chap. 32. & 33. de l'Introduction à la Vie Devote, parle des bals, & des danses, d'une manière qui n'autorise point le libertinage.

Le P. Cordier, Tome 2. de la sainte Famille, ch. 11. des divertissemens, parle amplement des danses & des divertissemens dangereux, bals & comedies, §. 6. & 8.

Le P. Heliodore de Paris, Capucin, livre intitulé: *Discours sur les plaisirs*, sixième Discours, des comedies.

Le même, septième Discours, des bals & des danses.

Le P. Senault, livre intitulé: *Le Monarque, ou le devoir du Souverain*, Discours huitième, où il traite des divertissemens du Prince.

Le même, dans le Discours septième, parle aussi de la comédie, & des autres spectacles.

Le P. Suffren, Tome 1. de l'Année Chrétienne, chap. 9. art. 2. §. 3. montre comment il se faut comporter dans les bals & dans les danses.

Petrarque a parlé fort au long des danses, & en fait voir le ridicule dans l'un de ses Entretiens.

Petrus Gregorius, fameux Jurisconsulte, ne croit pas entreprendre sur la fonction des Pasteurs, de se déclarer & d'invectiver contre les comedies, comme contre un desordre public.

Comitolus, a fait un excellent Traité en Espagnol, des biens de l'honnête travail, où il condamne absolument ces spectacles prophanes.

Saint Charles Borromée, dans un excellent Traité qu'il a fait sur les danses, montre qu'elles sont condamnées par l'écriture sainte, par les Conciles, & par les Peres.

Le Serenissime Prince de Conty, a donné au public un Traité de la comédie & des spectacles, selon la tradition de l'Eglise.

M. Thiers, Docteur en Théologie, & Curé de Champrond, dans son Traité des jeux & des divertissemens, au chap. 25. parle des bals & des comedies.

M. Nicole, assez connu par ses autres écrits, a fait un Traité particulier de la comédie.

Le P. Quillebeuf, M. Pellerier, M. Voisin, & autres qui se peuvent voir dans le Recueil des Pièces, contre le P. Camaro, & dans les Extraits des ouvrages de plusieurs Peres de l'Eglise, ont traité des spectacles.

M. l'Evêque de Méaux, a fait sur ce sujet un Traité, intitulé: *Maximes & Reflexions sur la Comédie*.

Livre intitulé: *Instruction Chrétienne pour l'éducation des filles*, chap. 13. parle des bals, des spectacles & des comedies qui sont défendus aux filles chrétiennes.

Livre intitulé: *Discours sur la Comédie*, par le P. le Brun Prêtre de l'Oratoire.

Livre intitulé: *Le Pedagogue des familles chrétiennes*. Il y a dans ce livre une longue instruction sur la comédie, & une autre ensuite sur les bals & sur les danses.

L'Auteur du Dictionnaire Moral, Tome 1. titre, *Bachanales*, a plusieurs Reflexions sur les bals, danses, & comedies.

Le P. Croiser, dans ses Reflexions spirituelles, parle du bal, de la comédie, & des spectacles.

M. l'Abbé Fleuri, dans les *mœurs des Chrétiens*.

Livre intitulé: *Guerre aux vices*; le 54. combat est contre le bal & les danses.

Baldesanus, livre intitulé: *Stimuli virtutum*, c. 19. contre la vanité des spectacles prophanes.

Le Pere le Jeune, Prêtre de l'Oratoire, nouvellement mis en meilleur françois, Sermon 16. parle contre les danses.

Essais de Sermons. Celui qui est pour le 23. Dimanche après la Pentecôte, est contre les jeux, les danses, & les spectacles publics.

Le Pere Cheminais, dans le Sermon de la Conception de Notre-Dame, a quelque chose de fort juste, & de sensé sur la comédie.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans les sujets particuliers, Tome 2. a un Sermon entier contre les bals, comedies, & autres spectacles.

Drexellius, l. 3. *Niceta*, c. 7.

Buzæus, in Panario. *Titul. Choreæ*.

Peraldus, in *remediis contra Luxuriam*, cap. 3. de *Choris*.

Les Prédicateurs modernes.

Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.

PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'écriture sur ce sujet.

Sedit populus manducare, & bibere, & surrexerunt ludere. Exod. 32.

Cum appropinquasset Moyses ad castra, vidit tumultum, & choros: iratusque valde, projecit tabulas, & confregit eas ad radicem montis. Ibidem.

Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem? Psalm. 4.

Me irritaverunt in vanitatibus suis. Deuteron. 32.

Non sedi cum concilio vanitatis. Psalm. 25.

Odisti observantes vanitates. Psalm. 30.

Averte oculos meos ne videant vanitatem. Psalm. 118.

Beatus vir, qui non respexit in vanitates & in insanias falsas. Psalm. 39.

Qui amat periculum, in illo peribit. Eccli. 3.

Tome IV.

Le peuple s'assit pour boire & pour manger, & ensuite se leva pour jouer.

Moïse s'étant approché du camp, vit le veau dor, & les danses; & fort en colere, jeta les tables de la Loi, & les rompit au pied de la montagne.

Enfans des hommes, pourquoi aimez-vous les choses vaines & frivoles?

Ils ont excité mon indignation, & ma colere par leurs vanitez.

Je n'ai point été dans ces assemblées où regne la vanité.

Vous haïssez, Seigneur, ceux qui s'adonnent à des choses vaines.

Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voyent point la vanité des choses de ce monde.

Bienheureux est l'homme qui ne s'est point arrêté à regarder les vanitez, & toutes les folies des mondains.

Celui qui aime le peril, y perira.

Kkk

Les Livres spirituels & autres.

Cum saltatrice ne afficiamus sis. Eccli. c. 9.

Nunquam cum ludentibus miscui me. Tob. 3.

Non sedi in concilio ludentium. Jerem. 15.

Die natalis Herodis salutaris filia Herodiadis, & placuit Herodi. Matth. 14.

Quaecumque sunt vera, quaecumque pudica, hac cogitate. Ad Philipp. 4.

Turpitudinis, aut stultiloquium, aut scurrilitas, qua ad rem non pertinet, &c. Ad Ephes. 5.

N'ayez ni commerce, ni familiarité avec une femme danseuse.

Jamais je ne me suis associé avec les joueurs & les gens de divertissement.

Je ne me suis point assis en la compagnie des joueurs. Comme Herode celebrait le jour de sa naissance, la fille d'Herodiade dansa, & lui plut, &c.

Que tout ce qui est véritable & honnête, soit l'entretien de vos pensées.

Qu'on n'entende point de paroles deshonnêtes, folles & bouffonnes, & qui sont hors de propos, & de toute bienséance.

Exemples tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Les Israélites dansèrent autour du Veau d'or.

Celui qui a enseigné aux hommes l'idolâtrie, leur a aussi appris à danser, dit Saint Ephrem: Magister omnis impunitatis, qui docuit idola colere, docuit etiam ludere. Nous le voyons dans ces anciens Israélites, qui adorerent le Veau d'or, & qui après l'avoir adoré, se mirent à danser autour de cette idole: Sedit populus manducare & bibere, & surrexerunt ludere. Tout cela joint ensemble, nous montre, dit ce Pere, que c'est un même maître, qui a enseigné au monde l'idolâtrie & la danse, puisque le demon representé par les idoles, & déguisé sous divers noms differens, s'est souvent fait adorer par des danses & des jeux publics, qui marquoient un culte de religion.

On ne peut nier que les Saints de l'Ancien Testament n'ayent quelquefois témoigné leur joye, par une espece de danse & de jeux publics; mais c'étoit pour rendre grâces à Dieu de quelque heureux succès, ou de quelque signalée faveur qu'ils en avoient reçue, & ces marques de réjouissance étoient accompagnées d'un culte religieux, qu'ils rendoient au Seigneur. Ainsi Marie, sœur de Moïse, commença la danse, ou plutôt le triomphe de la délivrance de la servitude de l'Egypte, & de Pharaon submergé dans les flots de la mer. David en fit autant devant l'Arche, lorsqu'elle fut recouvrée des mains des Philistins. Nous lisons dans l'Ecriture, plusieurs Cantiques recitez en pareilles occasions, & même des fêtes qui se sont célébrées avec appareil; ce qui ne se pouvoit faire sans spectacle; mais ces danses, ces spectacles, ces chants se faisoient par des motifs, & pour des sujets bien differens de ceux des mondains, que l'Eglise a souvent condamnés avec juste raison. C'étoit alors chanter les victoires que Dieu remportoit sur ses ennemis; c'étoit pour marquer la joye qu'ils avoient de voir le Seigneur exalté & glorifié: au lieu que les mondains y cherchent leur plaisir & leur divertissement, & que la vanité, l'immodestie, la licence, & l'impureté sont presque inseparables des bals, des danses, & de ces cercles de compagnies enjouées. C'est pourquoi on ne peut autoriser, ni justifier les danses profanes de ce temps, par l'exemple de celles que rapporte l'Ecriture.

Les danses de plaisir, & de divertissement, condamnées dans l'Ancienne Loi.

Dans le Prophete Ezechiel, chap. 25. Dieu parlant aux filles de Jerusalem, leur dit ces étonnantes paroles: „ Parce que vous avez „ joué des mains & des pieds, & que vous „ avez par là épanché, & répandu vos cœurs; „ j'étendrai ma main dessus vous, & je vous

, ferai mourir. Les filles & les femmes Israélites irriterent Dieu par leurs danses & leurs idolâtries; ce qui obligea Moïse, percé de douleur, de briser les Tables de la Loi, & de commander aux Levites de les mettre à mort. La femme du jeune Tobie voulant se justifier devant Dieu, assure qu'elle ne s'est jamais trouvée dans les jeux & dans les danses; & Saint Chrysostome remarque qu'aux noces d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, & autres saints Patriarches, il n'est point parlé de danses, ni de semblables divertissemens mondains; mais seulement de louanges & d'actions de grâces; ce qui faisoit que Dieu benissoit leurs mariages, & les rendoit heureux.

Dans la Genese, chap. 34. il est rapporté que Dina, jeune fille de quinze ans, étant sortie de la maison de son pere, toute seule, sans compagnie & sans permission, poussée par une vaine curiosité de voir les danses & les fêtes des filles de Sichem, il lui en prit mal: car elle fut enlevée, on la ravit par force, & il y eut tout un peuple égorgé pour son sujet. Cette histoire si tragique & si funeste: devoit bien rendre les jeunes filles plus retenues, & plus circonspectes qu'elles ne sont, & leur apprendre à ne pas s'exposer si facilement aux occasions, dans les assemblées de bals & de spectacles, où il y a toujours du danger pour elles.

L'exemple de Dina, doit apprendre aux jeunes filles à ne se point laisser enlever aux danses & aux assemblées de divertissement.

Nous voyons dans l'Evangile de S. Matthieu chap. 14. que la danse a fait perdre la vie au saint Précurseur du Fils de Dieu, & que la tête de Saint Jean-Baptiste, qui pouvoit, dit Saint Chrysostome, convertir tout le monde, a été le prix d'une Baladine. Le demon ne trouve point de moyen plus puissant pour obtenir d'Herode la mort de ce grand homme, qui faisoit l'admiration de la Judée, au rapport même de l'Historien Joseph, que de faire danser devant le Roi, une fille mondaine, bien parée, & fort adroite à cet exercice. Seroit-il possible qu'on n'eût pas en exécration une chose qui a causé un tel malheur, & un si grand crime, quand il n'y auroit autre chose à objecter contre la danse? Le Fils de Dieu s'est assez ouvertement déclaré contre les jeux, les danses, & les spectacles, dans le miracle dont il est parlé dans l'Evangile, de ressusciter la fille du Prince de la Synagogue; miracle qu'il ne voulut pas operer; tandis que les danseurs & les joueurs d'instrumens seroient dans la maison; c'est pourquoi il les fit chasser avant que d'y entrer: Dicebat, recedite.

Le malheur & le crime que causé la danse de la fille d'Herodias devant Herode.

Matth. 9.

Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.

On ne voit que vanité dans ces spectacles, & c'est ai-

Verte oculos meos ne videant vanitatem. Plal. 118. C'est un des endroits dont se servoit Saint Ambroise, pour détourner les fideles des jeux du théâtre. Doutez-vous, disoit-il

à son peuple, que ces jeux ne doivent être mis au nombre des vanitez? Et comment un Chrétien peut-il les rechercher, sachant que Jesus-Christ a crucifié dans sa chair les vains

mer la vanité que de les rechercher.

plaisirs du monde? Ah! détournez, Seigneur, mes yeux de ces spectacles, où la vanité, la pompe, la magnificence, & tout ce que le monde a de plus attrayant, se fait voir avec plus d'éclat; car que voit-on dans ces spectacles, que des objets capables de nous séduire, & de nous inspirer l'amour de la vanité?

On cherche la tentation, & on s'y expose de gayeré de cœur dans la comédie.

Qui amat periculum, in illo peribit. Eccli. 3. On doit considérer que la comédie est une tentation recherchée de gayeré de cœur; ce qui éloigne bien plus la grâce de Dieu, & le porte davantage à nous abandonner à notre propre corruption, que celles qui arrivent sans les prévoir. Il y a de la temerité, de l'orgueil, & de l'impieté à se croire capable de résister sans la grâce aux tentations que l'on rencontre dans la comédie: & il y a de la présomption & de la folie à croire que Dieu nous délivrera toujours par sa grâce, d'un danger où nous nous exposons volontairement, & sans nécessité.

Le théâtre & les bals font condamnez par Saint Jean dans les trois concupiscences dont le monde est composé.

Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, & concupiscentia oculorum, & superbia vita. 1. Joann. c. 2. Saint Jean condamne sans doute les vains plaisirs du théâtre, lorsqu'il inspire aux Chrétiens de l'horreur pour tout ce qui ressent les plaisirs du monde, & pour tout ce qui peut exciter la concupiscentie de la chair, la concupiscentie des yeux, & l'orgueil de la vie. Car où est-ce qu'on trouve ces trois vices plus rassemblez qu'au théâtre? Un Payen l'a même déclaré, en disant, qu'il en revenoit toujours plus dissolu, plus ambitieux, plus avare: *Avarior redeo, ambitiosior, luxuriosior.* Que dirons-nous de tous ces endroits, où Saint Paul recommande si fort la modestie aux femmes & aux filles? Croirons-nous qu'elles peuvent être comédiennes, sans cesser d'être aussi modestes que le veut Saint Paul; & pourra-t-on se persuader, qu'une femme se pare avec tout l'art, dont elle est capable, pour aller au bal ou à la

Senèque.

comédie; & que quelques-unes montent sur un théâtre, pour joindre à la parole les gestes, le ton, & les manieres les plus capables d'inspirer les passions, contre lesquelles les hommes doivent toujours être en garde?

Nolite conformari huic saeculo. Ad Rom. 12. N'est-il point à craindre que ceux qui trouvent tant de plaisir aux spectacles mondains; qui courent au théâtre avec tant d'ardeur, & qui témoignent tant de passion pour le bal, ne se conforment à l'esprit du siècle, qui est une marque visible de reprobation? Or cet esprit consiste dans l'estime que l'on fait de ses pompes & de ses vanitez; ensuite dans les sentimens que l'on y prend, & qui sont opposés à la Morale Chrétienne; & enfin dans un refroidissement de la piété, & dans l'éloignement de tous les exercices qui l'entretiennent: n'est-ce pas ce qui arrive à ces personnes, qui fréquentent les bals & les comédies? Y a-t-il gens plus entêtés des vanitez du siècle, plus remplis de l'esprit du monde, & qui goûtent moins les choses de Dieu? Ah! *nolite conformari huic saeculo.* Ne suivez point, Chrétiens, l'exemple de ces personnes, si vous ne voulez comme eux, être des personnes du siècle, amis des divertissemens & des plaisirs, & ennemis de Dieu.

C'est se conformer aux maximes du siècle, que d'aimer & de rechercher les divertissemens mondains.

Beatus vir, qui non respexit in vanitates & in insanias falsas. Psalm. 39. Heureux celui qui n'a point ouvert les yeux, pour s'arrêter à voir les vanitez & les folies du monde. C'est le nom que l'on doit donner à ces spectacles, & à ces divertissemens; puisque le moins qu'on en puisse dire, est, qu'ils nous exposent toujours au danger du péché: *Beatus vir, qui non respexit.* Heureux celui qui ne les regarde pas; parce que plus il s'en éloigne, plus il s'éloigne de l'occasion du crime, laquelle après le crime même, doit être regardée comme le plus grand de tous les maux, &c.

Le bonheur de ceux qui ne font point attention à ces sortes de vanitez.

PARAGRAPHE QUATRIEME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

R *Apiebant me spectacula theatrica, plena imaginibus miseriarum mearum, & fomitibus ignis mei.* Augustinus, lib. 3. Confess. cap. 2.

Melius est die Dominicâ arare, quam choreas ducere. Idem, in Psalm. 91.

Animarum pestis, probitatis & honestatis everso. (Ita vocat spectacula theatrorum.) Idem, lib. 1. de Civit. cap. 33.

Ista consuetudo balandi, de Paganorum observatione remansit. Idem, Serm. 1. de Tempore.

Avertamus oculos nostros à vanitatibus theatrorum, ne quod oculus viderit, animus concupiscat. Ambrosius, in Psalm. 118.

Comes deliciarum est extrema, saltatio. Idem, l. 3. de Virgin.

Quid ibi verecundia potest esse ubi saltatur? Idem, ibidem, l. 2.

Nequitiarum chorus (ita saltationes appellat.) Idem, l. de Cain & Abel.

Saltes, sed adultera filia; qua verè pudica, qua casta est, filias suas religionem doceat, non saltationem. Idem, l. 3. de Virgin.

In theatris conspicias, quod tibi dolori sit & pudori. Cyprianus, Epist. ad Donatum.

Admonetur omnis aetas fieri posse quod factum est. Idem, ibidem.

Diabolus artifex, quia idololatriam per se nudam sciebat horrevi, spectaculus miscuit, ut per

L Es spectacles du théâtre qui me faisoient voir les images de ma misere, & le feu de ma passion, me ravissoient, & me charmoient.

Il vaudroit mieux travailler à la terre le Dimanche, que de danser.

Les spectacles sont la peste des ames, la destruction de la probité & de l'honnêteté.

Cette coutume de faire le baladin, nous est venue des Payens.

Détournons nos yeux de la vanité des théâtres, de peur que notre cœur ne desire ce que votre œil aura vu.

La danse est la compagne, & en même temps ce qui termine agréablement tous les plaisirs.

Quelle pudeur peut-on trouver là où l'on danse?

La danse est un chœur & une assemblée d'iniquité.

Que la fille d'une adultere danse, cela n'est pas surprenant; mais une mere qui a de la pudeur, & de la chasteté, doit apprendre la religion à ses filles, & non pas à danser.

Ce que vous verrez représenter sur les théâtres, vous causera de la honte & de la douleur.

L'on fait voir sur les théâtres, que ce qui a été représenté, peut se faire en effet.

Le demon sachant qu'on auroit horreur de l'idolâtrie, si on la représentoit toute nue, l'a fait paroitre

voluptatem posset amari. Idem, ibidem.

Ab omnibus ad spectaculum concurritur, commune dulcius delectat, vel recognoscere vitia, vel discere. Idem, ibidem.

In his spectaculis, deposita verocundia, audacior aliquis fit ad crimina, discit facere dum consuevit videre. Idem, ibidem.

Fugienda sunt ista Christianis fidelibus, tamvana quam perniciofa. Idem, ibidem.

Cito in hoc assuescimus, quod audimus, scelerere. Idem, ibidem.

Avocandus est animus ab istis, habet Christianus spectacula meliora si velit. Idem, ibidem.

Quomodo qui desident in theatro, qui nihil sani neque audiunt, neque vident; qui undique obfisionem patiuntur, per aures; per oculos, possunt superare concupiscentiam? Chrysostomus, Homil. 15. ad Popul. Antioch.

Nihil obscenus illo oculo, qui spectare salia patienter potest. Idem, Homil. 6.

Quidquid illic dicitur & fit, Sathane pompa est. Idem, in præfat. commentarii in Joannem.

Omnis virtutis pestis (saltatio.) Idem, Homil. 3. in Marth.

Nemo ad voluptatem venit sine affectu, nemo affectum sine casibus suis patitur. Tertullianus, de spect. c. 15.

Tragedia & comedia scelerum & libidinum actrices cruenta, lasciva, & impia. Idem, c. 18.

An ille recogitabis eo tempore de Deo, postius illic, ubi nihil est de Deo? Idem, c. 23.

Nemo in spectaculo jucundo prius cogitat nisi videri & videre. Idem, c. 25.

In omni spectaculo nullum majus scandalum occurrit, quam ille ipse mulierum & virorum occurfus. Idem, ibidem.

Quale est, illas manus, quas ad Deum extuleris, postmodum laudando histrionem fatigare? Idem, ibidem.

Studium placendi illicitum est. Idem, de velandis Virgin. c. 3.

Viri & femina communes constituentes choros, sese invicem libidinum telis confodiunt atque lacerant. Basilium, Homil. 4. in ebriet. & luxum.

In theatris nil reatus vacat. Salvianus, l. 6. de Gubern. mundi.

In spectaculis quadam fidei est, & à symbolis ipsius, & celestibus sacramentis letalis prævaricatio. Idem, ibidem.

Quomodo, ô Christiane! spectacula post Baptismum sequeris, qua opus esse diaboli consistis? Idem, ibidem.

Renunciasti semel diabolo & spectaculis ejus, & per hoc necesse est ut prudens & sciens, dum ad spectacula remeas, ad diabolum te redire cognoscas. Ibidem.

Spectacula hæc publica maxima sunt irritamenta vitiorum, & ad corrumpendos animos potentissimè valent. Lactantius, l. 6. Instit. c. 20.

In scenis nescio an sit corruptola major vitiorum. Idem, ibidem.

Carmen compositum, & oratio cuem suavitato decipiens, capit mentes, & quod voluerit impellit. Idem, c. 28.

Histrionis enervis, dum amorem fugit, infligit. Minutius Felix, in Octavio.

Non inconcinne stadia & theatra pestilentia cathedram quis vocaverit. Clemens Alexandr. l. 3. Pædag. c. 11.

Magna iniquitate pleni sunt hi cætus, & occasio conventus causa est turpitudinis, cum viri & femina permixtim conveniunt, alter ad alterius spectaculum. Idem, ibidem.

sur le théâtre, accompagnée de ris & de jeux, pour la faire aimer plus aisément.

Tout le monde court aux spectacles, & l'on se fait un plaisir malin, ou de reconnoître les vices des autres, ou de les apprendre.

A ces spectacles on met bas la pudeur; on devient plus hardi à commettre le crime; on apprend à faire ce qu'on s'accoutume de voir.

Un Chrétien fidele doit fuir ces spectacles, qui sont aussi vains que pernicieux.

On n'est pas long-temps à s'accoutumer au crime, qu'on entend, & qu'on voit représenter.

Un Chrétien doit fuir ces spectacles; il en peut trouver de plus fortibles à son état, s'il veut.

Comment des gens qui fréquentent le théâtre, qui ne voyent, ni n'entendent rien de sain, qui sont assiégez de toutes parts, par les yeux & par les oreilles, peuvent-ils mettre un frein à leur concupiscentie?

Il n'y a rien de plus gâté que l'œil, qui peut voir ces spectacles avec patience.

Tout ce qui se dit, & se fait sur le théâtre, ne sert qu'à célébrer les pompes de Sathan.

Le poison de toutes les vertus, c'est la danse.

Personne ne recherche les plaisirs sans affection & sans inclination; & personne ne ressent cette affection sans se perdre.

Les tragedies & les comedies, sont les actrices, pour ainsi dire, cruelles, lascives, & impies des crimes & du libertinage.

Celui-là pensera-t-il à Dieu dans des assemblées, où l'on ne parle de rien moins que de Dieu?

La première pensée que nous avons à un spectacle agréable, c'est de voir & d'être vus.

Le plus grand scandale qu'il y a aux spectacles, c'est la rencontre des hommes & des femmes.

Quoi! vous servirez de vos mains pour applaudir à un Comedien, après les avoir levées au Ciel, pour prier le Seigneur; quelle indignité!

Le desir démesuré de plaire est illicite.

Les acteurs & les actrices des comedies se percent & se déchirent mutuellement par les traits des passions qu'ils représentent.

On ne représente rien que de criminel sur les théâtres.

Ceux qui assistent aux spectacles, s'exposent à une mortelle prévarication de la foi, de ses symboles, & des Sacrements.

Comment, ô Chrétien! allez-vous aux spectacles après votre Baptême; puisque vous confessez à ce même Baptême, qu'ils sont l'ouvrage du demon?

Vous avez une fois renoncé au demon & à ses spectacles; & par conséquent il faut que vous avouiez qu'en retournant aux spectacles de votre plein gré, vous retournez au demon.

Ces spectacles publics sont les appas des vices; rien ne porte plus à la corruption du cœur.

Je ne sçai si l'on trouve une plus grande corruption des vices que dans les comedies.

Des vers composez avec art, & un discours agréable, seduissent les esprits & les tournent comme ils veulent.

Un Comedien effeminé, rend amoureux, en figurant de l'être.

On peut appeller avec raison les théâtres & les allées & yenuës qu'on y fait, la chaire de contagion & de pestilence.

Ces assemblées sont remplies d'iniquité, & l'occasion de ces rendez-vous est la cause de toutes sortes de desordres, lorsque les hommes & les femmes s'assemblent péle-mêle pour se servir de spectacle les uns aux autres.

PARAGRAPHE QUATRIÈME. 665

Prohibeantur ergo spectacula, quæ nequitia, verbisque obscenis & vanis temerè profusis plena sunt. Idem, ibidem.
Alimenta vitiorum... irritamenta vitiorum.
(Vocat spectacula.) Lactantius loco citato.
Quid juvenes faciant, cum hæc & fieri sine pudore, & spectari libenter ab omnibus cernant?
 Idem.

Per ludum choreas intelligo, quas peccatum esse manifestum est. Hugo Cardinalis.
Magister omnis iniquitatis, qui docuit idola colere, docuit etiam ludere. S. Ephrem.
A theatro separamur, quod est privatum consistorium impudicitia; ubi nihil probatur quam quod alibi non probatur. Tertull. l. de spectaculis.

Sicino exprimitur publicum gaudium per publicum dedecus? Tertullianus, in Apologet.
Spectaculorum impuritates unum faciunt agentium & spectantium crimen. Salvian. l. 6. de Gubern.

Animarum pestis, prohibitatis & honestatis everso, spectacula. August. l. 1. de Civit. c.

33.

Dum animas interficimus, ludere se opinantur. Lactant. de vero cultu, c. 20.

Deus prohibuit spectari quæ prohibuit fieri. Cyprianus.

Qu'on défende donc ces spectacles, où il n'y a que desordres, qu'obscénité, & que paroles frivoles, prononcées avec indifférence.

Les spectacles sont les appas & les alimens des vices.

Que fera la jeunesse, voyant tout le monde regarder avec plaisir ce qu'on représente sans pudeur?

Par le jeu, j'entends les danses qui sont manifestement un péché.

Le maître de toute iniquité, qui a appris à adorer les idoles, a aussi appris à jouer.

Nous fuyons le théâtre, qui est le centre de toute impureté, & où l'on n'approuve rien que ce que l'on désapprouve ailleurs.

Est-ce ainsi qu'on exprime la joie publique, par un deshonneur public?

Les obscénitez qu'on dit sur les théâtres sont faire le même crime, & aux acteurs & aux spectateurs.

Les spectacles sont la perte des ames, l'ancantissement de la probité & de la bienfaisance.

Ils s'imaginent jouer, tandis qu'ils tuent les ames.

Dieu a défendu de voir ce qu'il a défendu de faire.

PARAGRAPHE CINQUIÈME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que comédie & pièces de théâtre.

L'Idée générale qu'on peut former de la comédie, autant qu'il est nécessaire, par rapport à notre dessein, n'est autre que la représentation naïve d'une action, ou pour mieux dire, d'un événement dans la substance & dans ses circonstances. C'est une véritable peinture, les paroles y peignent les pensées, & l'action y peint les actions & les choses. Le sujet que nous traitons ne demande pas une connoissance distincte des especes du Poëme dramatique, entre lesquelles est la comédie, qui dans sa propre différence n'est autre chose que la représentation d'une aventure agréable & gaye entre des personnes du commun: au lieu qu'on entend par la tragédie une représentation sérieuse d'une action funeste & considerable, par l'imitation des malheurs de quelques personnes de grande qualité, ou de grand mérite; & par le nom de Tragi-comédie, on entend la représentation d'une aventure, dans laquelle les principales personnes sont menacées de quelques grands malheurs, qui sont effacés à la fin par un événement heureux. Il n'est pas besoin d'en dire davantage sur cette matière; puis que sans avoir égard à l'exactitude, ni à la propriété des termes, ni à la différence des especes du Poëme dramatique, nous confondons le tout sous le nom de Comédie.

La comédie & les autres pièces de théâtre sont indifférentes en elles-mêmes; mais dangereuses dans leurs circonstances.

Dans cette idée générale, les pièces de théâtre que nous comprenons sous le nom de comédies, qui en est seulement une espèce, ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises par rapport aux mœurs. Elles sont susceptibles de toutes sortes de sujets, & de toutes sortes de circonstances; & tant qu'elles demeurent dans cette indétermination, elles sont indifférentes; c'est-à-dire, elles ne méritent ni blâme ni approbation. Mais on parle ici de la comédie & des autres pièces de théâtre, comme elles se jettent encore aujourd'hui; & si elles ne sont pas si impies, si deshonnêtes, & si scandaleuses, qu'elles ont été autrefois parmi les Payens, l'expérience fait voir qu'elles

ne sont pas moins dangereuses.

ne sont pas moins dangereuses.

Il faut convenir que les pièces de théâtre sont, ou innocentes, ou criminelles; ou en partie innocentes, & en partie criminelles. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on ne représentoit rien que de criminel sur les théâtres du Paganisme; ce qui anima le zèle des saints Peres contre les comédies; & les foudres même de l'Eglise ont été employez contre ces spectacles profanes, qui étoient en effet capables de corrompre les mœurs les plus innocentes; & quand on lit les invectives de Tertullien, de Saint Cyprien, de Saint Chrysostome, & de Salvien contre les Chrétiens qui affiçoient à ces spectacles & à ces représentations, on voit qu'ils les traitent d'apostats & de déserteurs de leur foi & de leur Religion. Mais il est certain que ni l'Eglise, ni les Peres, n'ont jamais eu dessein de condamner les pièces pieuses; comme la tragédie intitulée: JESUS-CHRIST souffrant, composée par Saint Gregoire de Nazianze; ni plusieurs autres pièces qui représentent des histoires saintes de l'Ancien & du Nouveau Testament. Les histoires profanes fournissent aussi plusieurs riches sujets au théâtre, & les mœurs du siècle lui donnent d'amples matières; & si le tout est traité avec la bienfaisance, qui est convenable à la Religion & à l'honnêteté publique, comme on fait dans les Colleges, l'innocence de ces pièces les met à couvert de toute censure: ces ingénieuses productions servent à former l'éloquence, à apprendre aux jeunes gens à parler en public; elles servent même à corriger les mœurs: ce qui doit être la fin de la comédie. Pour ce qui est des pièces ambiguës, où il y a du mal mêlé parmi le bien, il est évident qu'on ne doit point permettre de les jouer; de les entendre, ni même de les souffrir, avant qu'elles soient reformées, ou corrigées.

Si l'on veut regarder la simple comédie, non plus dans sa fin; mais dans l'état où elle a presque toujours été, & où elle est encore

Distinction des pièces de théâtre en bonnes & mauvaises.

Les comédies en particulier sont pieuses.

K k k ?

que toutes
pernicieu-
sux mœurs.

aujourd'hui ; soit pour la matiere & pour les circonstances, soit pour les effets, il est constant qu'elle traite presque toujours des sujets peu honnêtes, ou accompagnez d'intrigues scandaleuses. Les expressions même n'en sont-elles pas sales, ou du moins immodestes, équivoques, non seulement dans celles des anciens qui sont venues jusqu'à nous, mais encore dans celles de notre temps ? Les Italiens n'en remplissent-ils pas leurs pièces ? Les farces françoises sont-elles pleines d'autres choses ? Et même de nos jours ne voyons-nous pas ces mêmes défauts dans quelques-unes des comedies les plus nouvelles ? Les Espagnols n'y ajoutent-ils pas l'application des choses saintes à des usages ridicules ? Si les comedies & tragedies qu'on a jouées en France depuis plusieurs années, sont exemptes de ces obscenitez grossieres, ne sont-elles pas dignes de blâme, par la maniere d'y traiter nos passions ? Car quels effets peuvent produire ces expressions accompagnées d'une representation réelle, que de corrompre l'imagination, de remplir la memoire, & se répandre après dans l'entendement, dans la volonté, & ensuite dans les mœurs ? Il y aura sans doute beaucoup de personnes qui assureront qu'ils n'ont jamais reçu aucune mauvaise impression par la comedie ; mais je soutiens, ou qu'ils sont en petit nombre, ou qu'ils ne sont pas de bonne foi ; ou que la seule raison par laquelle la comedie n'a pas été cause de la corruption de leurs mœurs, c'est parce qu'elle les a trouvé corrompus, & qu'ils ne lui ont rien laissé à faire sur cette matiere.

Si c'est pe-
ché d'aller
à la come-
die,

Comme on ne peut pas donner une réponse décisive à ceux qui demandent, si c'est un péché mortel d'aller à la comedie. Voici des regles qui peuvent servir de réponse : 1°. Il est certain qu'il n'est pas permis d'aller à la comedie, quand on sçait que la pièce qu'on y doit jouer est mauvaise ; c'est-à-dire, qu'elle choque la pudeur & l'honnêteté ; qu'il y a de l'impieté ; qu'on raille de la Religion ; que la probité ou la devotion y sont tourneés en ridicules ; & qu'en un mot, elle est capable de corrompre l'innocence : la raison est, que c'est évidemment s'exposer au peril du péché. De plus, c'est autoriser par sa présence ces pièces malhonnêtes ou impies ; & enfin, c'est contribuer au péché des Acteurs qui les representent : car s'ils sçavoient qu'ils ne dussent point avoir d'Auditeurs, ils ne les joueroient pas. 2°. Les peres & les meres sont obligez de défendre à leurs enfans d'aller à des comedies si pernicieuses ; parce que le crime s'insinue dans l'esprit des jeunes gens avec le plaisir, & qu'ils sont plus disposez au vice qu'à la vertu. De même les Magistrats qui tiennent lieu de peres au public, les Superieurs Ecclesiastiques & seculiers sont obligez d'arrêter ces scandales, & ils ne doivent pas douter qu'ils ne répondent à Dieu de la perte des ames, s'ils n'usent de toute leur autorité pour reprimier cette insolence. 3°. Dans l'incertitude, si les pièces qu'on doit jouer sont honnêtes, ou mêlées de bien ou de mal, comme elles le sont presque toutes, demander s'il y a péché d'y assister, c'est demander s'il est permis de s'exposer pour son plaisir & sans aucune nécessité, au danger de commettre un péché : & il n'y a point de Théologien qui ne réponde que non. 4°. Quand même on sçauoit qu'en telle comedie, ou telle tragedie, il n'y auroit rien que d'honnête ; cependant comme il y a

toujours des circonstances qui portent au péché, cela seul les rend dangereuses. Ces circonstances sont les intrigues d'amour, les femmes parées & vûës immodestement ; les concerts de musique, & les airs tendres & passionnez qu'on y mêle souvent ; les passions les plus dangereuses exprimées délicatement, & représentées avec tout l'agrément possible ; les manieres libres & enjouées des Acteurs & des Actrices ; tout cela joint ensemble, fait que la plûpart des Docteurs condamnent, & ceux qui representent ces pièces de théâtre, & ceux qui y assistent, de péché, & n'exceptent que ceux qui n'y assistent que pour obéir à ceux qui ont autorité sur eux, après avoir pris toutes les précautions contre le danger. 5°. Il y a de plus une loi naturelle, que la conscience enseigne à tout le monde, que quand il n'y auroit rien dans ces spectacles, qui portât ou excitât au péché, si cependant l'experience a fait connoître à quelqu'un, qu'il n'y assiste presque jamais sans péché mortel, il est obligé aussi sous peine de péché mortel de s'en abstenir. 6°. La seule vûë, aussi-bien que le seul recit des choses deshonnêtes, qui se representent dans les comedies, est un péché grief ; parce qu'il n'est pas permis de voir, & encore moins de considerer avec attention ce dont la vûë & la consideration allument la concupiscence, & inclinent la volonté à faire ce que Dieu défend. Ces ordures ne peuvent sortir de la bouche des Acteurs, qu'elles ne souillent l'ame de ceux qui les écoutent, & de quelque maniere qu'elles y entrent par les yeux & par les oreilles, elles infectent l'esprit & le cœur. 7°. Quand il n'y auroit point d'autre mal pour la plûpart de ceux qui assistent à ces spectacles, que le scandale qu'ils donnent, en autorisant par leur présence ces divertissemens si dangereux, & qu'on ne peut douter être la cause de bien des desordres ; cette seule raison suffit pour faire conclure que ceux qui sont coûtume d'assister à ces spectacles, & d'aller à la comedie, sont en état de péché habituel. Mais toutes ces raisons ensemble font conclure à tous ceux qui ont traité ce sujet, qu'il est moralement impossible d'aller à la comedie sans péché. Ce sentiment est appuyé de l'autorité des Saints Peres, des Conciles dont nous avons plusieurs Canons qui le défendent, de l'Eglise qui ne le tolere que par impuissance de s'opposer à un plus grand mal, & même des loix civiles qui ne permettent ces spectacles, que pour empêcher un plus grand mal des personnes oisives, qui ne sçachant à quoi employer le temps, s'abandonneroient à des desordres plus criminels.

L'Eglise condamne les Comediens, & croit par là défendre assez la comedie : la décision en est précise dans les Rituels ; la pratique en est constante. On prive des Sacremens, & à la vie & à la mort, ceux qui jouent la comedie, s'ils ne renoncent à leur art ; on les passe à la sainte Table, comme des pecheurs publics ; on les exclut des Ordres sacrez, comme des personnes infames, & par une suite infaillible la sepulture Ecclesiastique leur est déniée. Quant à ceux qui frequentent les comedies, comme il y en a de plus innocens les uns que les autres, & peut-être quelques-uns qu'il faut plutôt instruire que blâmer, ils ne sont pas reprehensibles en même degré ; aussi l'Eglise ne fulmine pas contre tous ; mais de là il ne s'ensuit pas qu'il faille autoriser les desordres publics, & c'est aux Pasteurs & aux Prédicateurs

L'Eglise
condamne
les Comediens, &
par consé-
quent les
comedies.

à les instruire.

La coutume & le silence des Magistrats ne peuvent autoriser, ni justifier la comedie.

Il y a tant de decrets publics contre la comedie, & tant de loix qui les defendent, qu'on ne peut presque les compter; & ce n'est pas ici le lieu de les rapporter. Si maintenant la coutume l'emporte, si l'abus prévaut; ce qu'on en doit conclure, c'est tout au plus que la comedie doit être rangée parmi les maux & les desordres que l'on défend toujours, & que l'on commet toujours. Mais après tout, quand les loix civiles autoriseroient la comedie; quand au lieu de flétrir, comme elles ont toujours fait, les Comediens, elles leur auroient été favorables; les Prélats & les Prédicateurs doivent imiter les Chrysostomes & les Augustins, qui pendant que les loix ne pouvant déraciner tous les maux, ou les souffroient, ou les permettoient; ces grands hommes disoient hautement, que ces abus & ces desordres étoient reprouvés par la Loi de l'Evangile. Outre que Saint Thomas a décidé que les loix humaines ne sont pas tenues à reprimer tous les maux; mais seulement ceux qui attaquent directement la fociété.

2. qu. 39. art. 3. ad 3.

Du sentiment des Saints Peres, sur le sujet des spectacles des théâtres.

Ce n'est pas avoir lû les Peres, que de dire, comme font quelques-uns, qu'ils ne blâment dans les spectacles de leur temps que l'idolâtrie, & les scandaleuses & manifestes impudicités. Et c'est être trop sourd à la vérité, de ne sentir pas que leurs raisons portent plus loin; ils blâment dans les spectacles des théâtres la prodigieuse dissipation, le trouble, la commotion de l'esprit peu convenable à un Chrétien; ils y blâment les passions excitées, la vanité, la parure, les grands ornemens, qu'ils mettent au nombre des pompes que nous avons abjurées au Baptême; le désir de voir & d'être vu; la trop grande occupation à des choses vaines; on trouvera dans les Peres toutes ces raisons de blâmer ces spectacles, & beaucoup d'autres. Que si l'on veut penetrer le principe de leur Morale, quelle severe condamnation n'y lira-t-on pas de l'esprit qui mene aux spectacles? où pour ne pas rappeler tous les maux qui les accompagnent, l'on ne cherche qu'à s'étourdir, & à s'oublier soi-même, pour calmer l'ennui, quand on a perdu le goût de Dieu.

Sentiment de Saint Thomas.

Quoi que Saint Thomas, speculativement & en general, ait mis l'art des Baladins ou des Comediens, qu'on prétend peut-être qu'il a marqué par le mot, *Histrion*, dont il se sert, au rang des arts innocens; cependant, lors qu'il en regarde l'usage ordinaire, il le compte parmi les arts infâmes, & le gain qui en revient, parmi les gains illicites & honteux.

S. Thom. 2. 2. qu. 87. art. 2. ad 2.

Voilà comme Saint Thomas favorise la comedie, de l'autorité duquel abusent ensuite ceux qui l'approuvent & qui se déclarent ses défenseurs; puisqu'il paroît, 1. qu'il n'est pas certain qu'il ait parlé de la comedie, qui n'étoit point en usage de son temps; du moins on a grand sujet d'en douter. 2. Quand il auroit parlé de la comedie de son temps, la nôtre en particulier dans la pratique, est toute contraire aux principes qu'il suppose pour la tolerer.

On peut dire en general que les pièces de théâtre d'aujourd'hui, sont communément d'anger cu-

Sans examiner le degré du mal qu'il y a dans la comedie, ce qui dépend des circonstances particulieres, il est évident par tout ce que nous en avons dit, & ce que nous en dirons dans la suite, qu'il la faut ranger parmi les choses les plus dangereuses: Et en particulier, on peut juger si les Saints Peres,

& les Docteurs qui l'ont blâmée, auroient pu souffrir les bouffonneries de nos théâtres, & qu'un Chrétien y fît le ridicule personnage de plaisant: aussi ne peut-on pas croire, qu'il se trouve un homme sage, qui n'accorde facilement, qu'être bouffon, au moins de profession, ne convient pas à un Chrétien. Pour ce qui est des pièces de théâtre, qui entreprennent de traiter les grandes passions; comme elles s'attachent toujours aux plus dangereuses, à cause qu'elles sont les plus agréables; on ne peut nier qu'elles ne les excitent dans le cœur de ceux qui les écoutent, & que du moins par cet endroit, elles n'aient de pernicieux effets pour les mœurs. En quoi celles des anciens que nous avons sont beaucoup moins dangereuses; car je ne sçache point qu'on y traite des intrigues d'amour, sur quoi roulent toutes les nôtres.

les, & contrairement aux bonnes mœurs.

Comme la convoitise, & l'amour deshonnête est la plus forte impression, que le péché ait faite sur nos ames; ce qui paroît assez par les desordres horribles qu'elle produit dans le monde; il n'y a rien de plus dangereux que de l'exciter, & de détruire ce qui tient en bride cette passion, & qui en arrête le cours. Or ce qui y sert le plus, est une certaine horreur, que la coutume & la bonne éducation en imprimant; & rien ne diminue tant cette horreur, que la comedie & les romans; parce que cette passion y paroît avec honneur, & d'une maniere, qui au lieu de la rendre horrible, est capable au contraire de la faire aimer; elle y paroît sans honte & sans infamie; on y fait gloire d'en être touché. Ainsi l'esprit s'y apprivoise peu à peu; on apprend à la souffrir, & à en parler; & l'ame se laisse ensuite doucement aller, en suivant la pente de la nature.

L'effet le plus pernicieux de la comedie, est d'exciter & d'entretenir la convoitise, & la passion de l'amour deshonnéte.

Il est inutile pour justifier les comedies & les romans, de dire qu'on n'y represente que des passions legitimes, & qui ont pour fin le mariage; car encore que le mariage fasse un bon usage de la concupiscence, elle est néanmoins en soi toujours déreglée, & il n'est pas permis de l'exciter, ni dans soi-même, ni dans les autres. On doit toujours la regarder comme le honteux effet du péché; comme une source de poison capable de nous infecter à tous momens. Ainsi de quelque honnêteté apparente, dont les comedies & les romans tâchent de la revêir, on ne peut nier qu'en cela même ils ne soient contraires aux bonnes mœurs, puisqu'ils impriment une idée agréable d'une passion vicieuse, & qu'ils en font même une qualité heroïque, n'y en ayant point qui paroissent avec plus d'éclat que celle-là dans ces Heros de théâtre & de roman.

Le mariage, qui est la fin où aboutissent les intrigues des comedies les plus honnêtes, ne justifie pas les passions qu'elles representent.

Le but de la comedie engage les Poëtes à ne représenter que des passions vicieuses: car la fin qu'ils se proposent est de plaire aux spectateurs, & ils ne leur sçauroient plaire qu'en mettant dans la bouche de leurs Acteurs des paroles & des sentimens conformes à ceux des personnes qu'ils representent, ou à qui ils parlent. Or on ne represente gueres que des personnes possédées de quelque vicieuse passion, & on ne parle que devant des personnes du monde, qui ont l'esprit & le cœur corrompu par des passions déreglées, & de mauvaises maximes. C'est ce qui fait qu'il n'y a rien de plus pernicieux que la morale poétique & romanesque; parce que ce n'est qu'un amas de fausses opinions, qui ne sont agréa-

Les comedies & tragedies ne representent que des passions vicieuses, parce que les Acteurs & les Actrices ne cherchent qu'à plaire aux spectateurs.

bles qu'en ce qu'elles flatent les inclinations corrompues des spectateurs ou des lecteurs.

En quel endroit l'écriture défend les comedies & les danses.

Quelques fideles autrefois ayant de la peine à se priver de ces divertissemens, demandoient en quel lieu de l'écriture Dieu défend d'aller au bal & à la comedie? Tertullien avoué qu'il n'y a point de lieu dans l'écriture où la comedie soit défenduë sous ce nom, & l'on peut dire le même des assemblées de danses; mais qu'elles sont assez interdites par ce premier verset du premier Pseaume: *Heureux celui qui n'a point cherché le conseil des impies; qui ne s'est point opiniâtré dans le chemin des pecheurs; qui ne s'est point assis dans la chaire de pestilence.* Ce sont les épithetes que Tertullien, & plusieurs autres Peres attribuent aux théâtres, selon le sentiment du Saint Esprit. Il n'est par conséquent pas plus permis d'aller à la comedie & au bal, que de demander de méchans conseils; que de suivre de mauvais exemples; que de les donner soi-même; que de donner des leçons du crime; que de le commander, ou l'enseigner comme un Maître, ou comme un Docteur.

Sentimens raisonnables qu'on doit avoir des comedies.

Tant qu'on ne considerera les comedies qu'en leur substance, personne ne peut douter qu'elles ne soient indifferentes; car certainement, ni le théâtre, ni des hommes, ni des femmes, ni des vers recitez, ou déclamez ne sont point des choses mauvaises par elles-mêmes. Mais toutes ces choses jointes

aux circonstances qui accompagnent les representations des Comediens, forment des spectacles défendus par l'écriture, par les Peres, par les Conciles, & par les Theologiens.

Comme ceux qui soutiennent que les comedies sont permises, avoient que les Ecclesiastiques qui y assisteroient commettraient un peché de scandale, qui les rendroit responsables de plusieurs autres pechez, où tomberoient ceux qui auroient crû pouvoir suivre leur exemple; de même aussi les Laïques, qui font profession de pieté, & à qui la comedie ou le bal ne feroient aucune mauvaise impression, ne laisseroient pas d'offenser Dieu grièvement, & d'être coupables de bien des pechez, parce que plusieurs esprits foibles, pour qui la comedie & le bal sont un poison mortel, ne se déterminent quelquefois à y aller, qu'à cause qu'on y voit aller des personnes qui passent pour pieuses.

C'est pour plusieurs un peché de scandale d'aller à la comedie & au bal.

Le grand scandale que Tertullien trouve aux spectacles, tels que sont ceux, dont nous parlons, c'est que les hommes & les femmes s'y rencontrent ensemble, qu'ils y vont avec tout l'ajustement qu'il leur est possible, qu'ils cherchent à voir & à être vus, & que les regards, l'approbation qu'ils donnent aux danseurs & aux comediens, & la joye qu'ils ont de se voir dans les mêmes sentimens, sont autant d'étincelles de la convoitise.

En quoi consiste particulièrement le scandale de ces spectacles.

PARAGRAPHÉ SIXIÈME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

Les spectacles dont nous parlons, excitent les passions que tout Chrétien est obligé de reprimer.

SI nous sommes obligés de résister à nos passions, dès les commencemens, nous ne le sommes pas moins d'éviter avec soin tout ce qui est capable de les inspirer & de les entretenir. Or il est sans difficulté que rien n'y est plus propre que tout ce qui s'appelle spectacles, bals, comedies, opera, & autres semblables. C'est là que l'esprit se laisse enfler d'orgueil, quand il voit que l'ambition est le caractère essentiel qu'on y donne toujours aux Heros de théâtre, & que le cœur se laisse amollir par des amours feintes, qui souvent en font naître de véritables: c'est là que l'ame se livre toute entiere aux divers mouvemens de la joye & de la tristesse, de l'esperance & de la crainte, de la pitié & de l'indignation: c'est là enfin que les passions sont d'autant plus dangereuses, qu'on les ressent avec un plaisir tout pur, exempt de ces peines & de ces inquiétudes qui les accompagnent toujours, & qui servent quelquefois à en dégouter. Que peut-on voir de plus opposé à l'humiliation de l'esprit, au détachement du cœur, à la paix & à la tranquillité intérieure qu'un Chrétien doit travailler sans cesse à se procurer de plus en plus, que ces pensées d'élevation, que ces impressions de tendresse, que ce trouble & cette agitation de toutes les passions humaines? *L'Abbé de Mommoirel, dans le Discours sur l'Evangile du 20. Dimanche après la Pentecôte.*

Quelque honnête qu'on fasse, ou qu'on s'imagine ces spectacles, tout communément porte au mal.

Tout ce qui se fait dans ces representations malheureuses, ne porte qu'au mal, dit Saint Chrysostome; les paroles, les habits, le marcher, la voix, les chants, les regards des yeux, les mouvemens du corps, le son des instrumens, les sujets mêmes & les intrigues des comedies; tout y est plein de poison, tout y respire l'impureté. Si quelqu'un dit, qu'il n'y a au contraire, dans les spectacles

d'aujourd'hui, que des choses innocentes, honnêtes, & agréables, il est aisé de lui répondre avec Tertullien, qui se fait la même objection, qu'on n'a jamais vu mêler du fiel avec le poison, que l'on cache plutôt dans les ragoûts les plus exquis; & l'on déguise soigneusement les amertumes sous la délicatesse des mets. Le demon en use de même, en répandant son venin sur les choses de ce monde, qui sont les plus agréables. Je veux, dit ce Pere, que tout ce que nous representent les Comediens paroisse genereux, honnête, fin, délicat, & qu'il soit même accompagné des charmes de la musique. Il ne faut considerer tous ces agrémens, que comme un breuvage de miel mêlé de poison; soyez donc en cela plus touchez du danger, que du plaisir. *Le même.*

Entre les spectacles sur lesquels il n'y a point de meilleure regle à prendre & à donner, que d'en interdire absolument l'usage, on doit mettre la comedie & l'opera; rien certainement ne renverse plus absolument toutes les regles & toutes les maximes de la Morale Evangelique, & n'est plus directement opposé à l'esprit du Christianisme que ces sortes de spectacles. L'esprit du Christianisme, est un esprit de penitence & de mortification, de recueillement, de pureté & de modestie, de charité & de douceur. Or les sentimens que ces spectacles inspirent, sont entierement opposés à toutes ces vertus, & ne sont propres qu'à fomentier les passions & les vices contraires. Aussi, lorsque les Saints se sont élevez avec tant de zele & de vigueur contre les spectacles, ils n'ont pas crû, pour en détourner les fideles, pouvoir leur apporter une raison plus forte, que la qualité de Chrétiens qu'ils portoient, & par laquelle ils avoient renoncé solennellement à toutes les pompes, & aux vains

Ces spectacles sont opposés à l'esprit du Christianisme.

vains amusemens du siècle. Pourquoi prendre part encore aux pompes du démon, que vous avez détestées dans votre Bapême, disoit Tertullien, en parlant aux Chrétiens de son temps? Or où regnent les pompes du démon avec plus d'éclat; que sur les théâtres, & dans les spectacles? C'est là que ce que le monde a de plus capable de séduire, & que la Religion condamne & reprouve plus hautement, est loué, & en quelque sorte consacré; peut-on après cela le regarder comme des divertissemens permis & innocens? *Le P. Neveu, livre intitulé: Conduite Chrétienne.*

Les dangers qu'il y a pour la conscience dans ces spectacles & représentations.

Tout ce qui se représente, & toutes les circonstances dont ces représentations sont accompagnées, en font voir sensiblement le poison & le danger. Quel est d'ordinaire le but des comédies? De tourner la piété & la Religion en ridicule, de rendre méprisables la pudeur & la modestie, d'autoriser les foiblesses les plus honteuses & les désordres du cœur les plus criminels. On y voit les plus grands crimes flater & déguiser d'une manière qui n'est propre qu'à les faire aimer; les passions les plus dangereuses ménagées avec art, pour les faire entrer plus aisément dans le cœur, soutenus d'ailleurs par des exemples illustres, & par d'heureux succès; & tout cela est exposé aux yeux des spectateurs, par des personnes parées fort immodestement, qui donnent aux maximes pernicieuses qu'elles débitent dans les rôles qu'elles jouent, tout l'agrément du chant & de la déclamation, & qui ne prennent peut-être que trop souvent les passions qu'elles semblent feindre, ou du moins qui ne travaillent qu'à les inspirer aux autres. Ces représentations donnent lieu à des rencontres, & à des entrevues tres-fatales à l'innocence. On y vient avec un cœur fort disposé à recevoir les impressions les plus fâcheuses. Tout ce qu'on y voit, & tout ce qu'on y entend, excite & entretient ces impressions. Parmi tant de dangers, & tant d'écueils, comment la vertu & l'innocence pourroient-elles se soutenir & se sauver? La sainteté la plus affermie & la plus consommée tremble, & ne croit pas être en assurance dans les retraites les plus écartées; & de jeunes personnes, avec une vertu tres-foible, avec des passions fort vives, & un cœur fort tendre, se croiroient assez fermes pour s'exposer à un danger si certain, & si évident? *Le même.*

Les suites & les effets dangereux & funestes, que produisent ces spectacles.

On ne connoit que trop par une funeste expérience, quelles sont les suites de l'assiduité qu'on a à ces spectacles: l'oubli de Dieu, l'éloignement des Sacremens, la négligence de ses devoirs, le libertinage & l'irreligion; voilà où ces funestes divertissemens conduisent ordinairement ceux qui y assistent: du moins n'arrive-t-il pas communément, qu'on y perde le précieux trésor de la grace, & que la pudeur y reçoive des atteintes mortelles, auxquelles on ne peut presque plus apporter de remède? Une jeune personne vient au spectacle, comme dit Saint Cyprien, avec un cœur encore pur & chaste, & elle en sort avec un cœur tout gâté & tout corrompu. Tant d'images dangereuses qui restent dans l'esprit, & qui donnent naissance à une foule de mauvaises pensées: tant de vers tendres & de chansons passionnées, qui sont autant de leçons d'un amour profane & criminel, & dont le souvenir, qui ne peut presque plus s'effacer, fait couler sans cesse dans l'ame un

poison subtil & mortel; c'est ce que la jeunesse en rapporte, & ce qui cause ensuite cette corruption de mœurs, dont on ne peut trop gémir. *Le même.*

On voit des personnes de tout âge & de tout sexe, être de toutes les parties de plaisir, sans en excepter les bais & les comédies. Ces personnes se croient en sûreté, quand elles ont demandé s'il y a péché mortel à prendre ces divertissemens; elles veulent une réponse juste & décisive. Ah! Chrétiens, quand il s'agit de conserver vos biens & votre santé, faut-il vous montrer la perte assurée? Le moindre peril ne vous alarme-t-il pas? L'occasion de perdre la grace devoit bien plus vous effrayer, puisqu'il suffit de courir volontairement le danger de la perdre, pour l'avoir déjà perdue. Or pouvez-vous douter qu'il y ait du danger pour vous, dans ces sortes de divertissemens & de spectacles, vous qui connoissez la corruption de votre cœur, & qui soutenez si mal, au jugement de votre conscience, le pari que vous défendez si bien devant le monde. Mais vous êtes d'un âge & d'un caractère à ne risquer rien. Qui vous l'a dit, Chrétiens? Un moment funeste ne peut-il pas rallumer en vous ce feu peut-être mal éteint? Tout ce qui peut flater la passion de l'homme, est mis en œuvre dans ces assemblées & dans ces spectacles: les sentimens les plus tendres & les plus passionnés y sont animés par tout ce que la musique a de plus vif & de plus doux. Tout l'art est mis en usage pour exciter une passion que nul art ne peut amortir; & vous presûmez assez de vous-mêmes pour croire que vous ne risquez rien? Combien de gens plus âgés, plus sages, & plus mûrs que vous, y ont pris un poison mortel qui les a perdus? *Le P. Cheminai, dans la seconde partie du Sermon sur la Conception de la Sainte Vierge.*

Dans ces spectacles & ces assemblées on s'expose au danger de perdre la grâce.

Mais y a-t-il péché, demande-t-on ordinairement, d'assister à ces spectacles? Oui, Chrétiens, il y a péché de vous exposer sans raison, & pour votre seul plaisir au peril de perdre la grace. Péché, d'autoriser par votre présence des assemblées profanes, où toute la Morale de l'Évangile est renversée, où toutes les maximes d'un amour deshonnête se débitent avec artifice au scandale de la Religion, où l'on entend des chansons qui amoüillent & qui corrompent peu à peu le cœur. Péché, dans la complaisance que vous avez pour tous ces airs languissans & amoureux; quand vous seriez même exempts de toute passion. Car dites-moi, au milieu de ces assemblées, où sans juger témérairement vous pouvez croire qu'il se forme tant de pensées criminelles, tant de desirs honteux, & qu'il se prend peut-être tant de rendez-vous infames; dites-moi, au milieu de ces mystères d'iniquité, quels plaisirs innocens peut prendre un Chrétien? Péché, dans la perte du temps: on se plaint qu'on en manque pour les exercices du Christianisme; & on en dérobe à ses occupations, à ses devoirs les plus pressans, pour des amusemens frivoles, pour de vains spectacles qui seroient de ce côté-là assez criminels, quand ils ne le seroient pas d'ailleurs. Péché, dans le mauvais usage de l'argent qu'on y dépense. Péché, dans les effets que cela produit infailliblement, même au regard des personnes les plus innocentes; une grande dissipation d'esprit, un éloignement des choses de Dieu;

Il y a péché, communément parlant, d'assister à ces spectacles dangereux.

une froideur pour la priere, un amour du monde : car c'est là le regne du monde : & ces assemblées ne sont composées que de personnes mondaines, qui avec leurs parures immodestes ne songent qu'à voir & à être vûs. Peché enfin, parce que ces personnes mondaines s'autorisent de votre exemple. Le même.

Des divertissemens
defendus &
permis.

Vous nous demandez, si les spectacles, les comedies, les bals vous sont défendus, ou permis : je ne veux sur cela qu'un principe, qui vous servira à décider toutes sortes de cas en cette matiere : le voici. Vous avez renoncé dans votre Baptême, à Sathan & à ses œuvres ; vous l'avez promis & juré. Or quelles sont les œuvres de Sathan ? Ce sont, si nous en croyons les saints Peres, ce sont les jeux, les plaisirs, les spectacles, les divertissemens, les cercles, les assemblées où il préside ; mais je vous demande à vous-mêmes, sont-ce là des œuvres de Jesus-Christ, ou des œuvres de Sathan ? Car il n'y a point de milieu. Ce n'est pas que la Religion Chrétienne ne connoisse & ne permette certains délassemens & de corps & d'esprit, sans lesquels les travaux paroïtroient rebutans, & la vertu trop farouche ; mais ces sortes de délassemens ne sont permis que pour en venir à une occupation plus serieuse, & la Religion n'en reconnoît point d'autre fin. Tout ce que nous faisons, que nous pleurons, que nous nous réjouissons, que nous travaillions, que nous nous reposons, tout doit être d'une telle nature, que nous le rapportions à Dieu, comme dit l'Apôtre. Ce principe une fois supposé, tous ces divertissemens sont-ils permis ou défendus ? Pouvez-vous dire que vous y assistez pour l'amour de Dieu ? Cette œuvre profane, & de l'invention de Sathan, peut-elle trouver sa place parmi les œuvres pures des Chrétiens ? Jesus-Christ peut-il entrer dans cette maniere de délassement ? Auriez-vous bien assez d'impudence pour lui dire : c'est pour votre gloire, mon Sauveur, que je cours à ces spectacles, à ces assemblées mondaines, que je me presente devant ces objets scandaleux. Je vous offre ce divertissement, c'est pour l'amour de vous que je vais le prendre, afin de vous plaire & de vous servir davantage. Pourroit-on se moquer de lui avec plus d'effronterie & d'impieté ? *Le P. Massillon, Sermon du petit nombre des élus.*

Il faut se
divertir,
mais en
Chrétien,
& sans excès.

Je ne sçai par quel enchantement il n'y a que l'excès en toutes choses qui vous touche, & qui vous plaît. Salvien le reprochoit à son siècle, & je puis bien faire le même reproche au nôtre. N'est-il pas honteux à des Chrétiens, disoit ce Pere, de n'être jamais contents, si Dieu n'est offensé, & de compter pour rien ce qui ne va pas jusqu'au crime ? N'est-ce pas assez pour nous d'un divertissement innocent, & d'une joye pure & simple ? *An te non delectat gaudium simplex ?* Ne peut-on vivre heureux, si on ne porte le plaisir jusqu'à la débauche, la somptuosité des repas jusqu'à la mollesse ? Réjouissez-vous, mes freres, poursuivoit le même Docteur, j'y consens ; mais je souhaite seulement, que dans toutes vos réjouissances, vous ne passiez pas les bornes que la loi vous a marquées ; que l'heure, la maniere, la mesure, le motif, que tout y soit Chrétien : *Rideamus Christiani, sed Christianè.* Le Pere Giroust, dans son *Avent, Sermon sur la douceur du service de Dieu.*

Si vous jetez les yeux sur les spectacles qui

sont dangereux, vous verrez représenter sur des théâtres, des choses qui ne sont pas moins déplorables que honteuses. Les tragedies s'étudient à rappeler les crimes passés : l'on y renouvelle par des représentations vives & touchantes, l'horreur des parricides & des incestes, comme pour empêcher que la memoire de ces forfaits ne s'efface avec le temps. Ainsi le monde est averti à toute heure, qu'on peut faire encore ce qui a déjà été fait ; c'est un moyen seur de ne laisser jamais mourir les crimes, & de les sauver de la décadence destemps, & de l'obscurité de l'oubli des hommes. Et ainsi, ce qui a cessé d'être un crime, devient un exemple. Dans les représentations de la comedie, l'on apprend à commettre des adulteres, en les voyant représenter sur le théâtre, & l'autorité du Magistrat, qui approuve ces desordres publics, flatte nos mauvaises inclinations. Il arrive quelquefois qu'une femme qui étoit allée chaste à la comedie, en sort impudique. Aussi ces représentations émeuvent les sens, flattent les passions, & bannissent la pudeur & la chasteté des cœurs les plus modestes, & les plus honnêtes. Dites après cela, si vous l'osez, qu'on peut assister à ces spectacles, sans peché. *Pris de la lettre de S. Cyprien à Donat.*

Considérez ce que c'est que tous ces spectacles profanes, où est employé tout ce qui peut allumer le feu de la passion : Objets seducteurs, scenes agréables, décorations pompeuses, habits magnifiques, mystères d'amour ingénieusement expliqués, airs languissans, recits pleins de tendresse, Acteurs poussant les plus doux traits de la passion, concerts harmonieux, voix penetrante, actions empoisonnées, enchantemens diaboliques, inventions funestes de l'Enfer. Examinez ce que c'est que tout cela pour vous, quelle impression votre cœur en reçoit, en quelle disposition se trouvent alors vos sens : jugez-en par le present, par le passé ; & si vous êtes de bonne foi, je m'assure que vous direz que sans avoir égard aux autres, vous trouvez en tout cela une occasion prochaine & personnelle de peché. *Le P. Massillon, Sermon de la fuite des occasions.*

Voici à peu près la maniere dont les gens du monde justifient les bals, les danses, les comedies, & autres semblables divertissemens. Ce sont des choses, disent-ils, qui sont purement indifferentes d'elles-mêmes, & qui ne sont pechez, que par le mauvais usage qu'on en fait. Car enfin, quelque austerité que l'on ait dans les mœurs, on ne peut pas dire qu'écouter précisément des Acteurs qui recitent un poëme, où l'on fait voir le crime puni, & la vertu récompensée, où il ne s'agit que d'un amour vertueux & legitime, qui n'aboutit qu'à un lien sacré ; quelque severe, disent-ils, que l'on soit, on ne peut pas dire que ce soit un peché en soi-même. Il en est ainsi du bal, & des autres assemblées, ou spectacles, où l'on suppose qu'il ne se trouve que des gens d'honneur & de probité. Si donc l'on peche dans ces occasions, ce n'est que la mauvaise intention des particuliers, qui en est la cause, & nullement le spectacle, qui est de soi indifferant, & que l'on peut rendre bon ou mauvais, selon la disposition dans laquelle on est. C'est ainsi que parle le monde ; mais ce n'est pas ainsi que parlent les Saints. Le saint homme Tobie ne vouloit point entendre parler de jeux, ni de danses : *Nunquam cum ludentibus*

Comme S.
Cyprien
parle des
tragedies
de son
temps.

Tout ce qui
se voit, &
ce qu'on
entend dans
les comedies,
est une
occasion de
peché.

La maniere
dont les
gens du
monde prétendent
justifier les
bals & les
comedies,
& autres
spectacles
semblables.

Tob. 3.
Iudentibus

Jerem.
15.

Indemibus miscui me. Le Prophete Jeremie assure, qu'il ne s'est jamais trouvé dans ces sortes de compagnies: *Non sedi in concilio ludenitium.* Si ces sortes de spectacles & de divertissemens avoient été indifferens; Prophete, vous n'aurez pas parlé de la sorte. *Essais de Sermons, Tome 4. pour le vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte.*

Danger qu'il y a dans les assemblees de bal & autres spectacles, pris du motif des personnes qui y vont.

Saint Jerome parlant des danseurs, dit que c'est le demon qui danie dans leurs personnes, & qu'il se sert de ces lâches ministres pour seduire & tromper les hommes: *His tripudiis diabolus saltat, his demonum ministris homines decipiuntur.* En effet, tout ce que la volupté est capable d'employer d'artifice, est attaché au bal, à la danse, & à la comedie. Si je demande à une Dame du monde, quel dessein avez-vous, quand vous vous préparez au bal? Vous faites tout ce que vous pouvez pour vous parer; vous employez tous les artifices imaginables; vous ajoutez autant que vous pouvez à la beauté que la nature vous a donnée; mais quel est votre dessein? C'est pour vous faire voir; c'est pour vous rendre agréable. Et qu'est-ce qu'il en arrive? Une fille Chrétienne qui aura vécu dans la modestie, croyant qu'il lui est permis de prendre quelque chose d'extraordinaire, se met au hazard de se perdre. Voilà le premier pas du demon; c'est par l'ornement que vous apportez au bal, qu'il commence à vous gagner; il débauche votre cœur. Mais quand vous y êtes, qu'y faites-vous? Tout ce qui vous est possible pour paroître agréable, charmante, & pour être du nombre de celles à qui on vient rendre des hommages comme à des divinités visibles. Et n'est-ce pas là donner une étrange atteinte à la pudeur? Il n'est pas permis de dire toutes choses; mais il est certain, que comme on y est libre, on y fait des declarations qu'on n'oseroit faire autre part; & dans ce malheureux commerce, on forme des alliances qu'on entretient secrettement; & qu'en arrive-t-il? Des suites déplorables pour des familles. *Les mêmes.*

L'exemple de S. Augustin fait voir combien les spectacles des theatres sont dangereux.

Fatals spectacles! combien fûtes-vous funestes à la pureté d'Augustin? & combien l'êtes-vous encore tous les jours à la continence d'un grand nombre de Chrétiens? Il est vrai qu'il cherchoit la compagnie des libertins de son état & de son âge; mais il eut plus d'horreur de leurs desordres, qu'il ne les aima. Il en commit quelques-uns, & se contenta de se vanter d'avoir commis les autres, de peur de perdre parmi eux la reputation que son libertinage lui avoit acquise; & de leur paroître d'autant plus méprisable, qu'il leur auroit paru plus vertueux. Mais à la comedie, & aux spectacles des theatres, il respira tout le venin de la corruption, par les yeux & par les oreilles. Il y trouva de quoi donner de nouvelles ardeurs à ses passions, & de quoi endurcir son cœur. Cependant ces spectacles font encore l'amusement des honnêtes gens du siècle, & des personnes mêmes qui sont profession de vertu & de devotion. On a horreur de la compagnie des libertins, parce qu'on y perd une reputation sur laquelle on est delicat & sensible; mais les comedies passent pour des plaisirs honnêtes, quoi qu'il n'y ait rien de plus dangereux à l'innocence, qui y fait toujours naufrage. Dites tant qu'il vous plaita que la religion & la pieté des Princes les ont corrigées, qu'elles ont accoutumé les Acteurs à nous y donner de

l'horreur du vice, à y récompenser la vertu, & à y rectifier les passions. De la maniere que les piéces sont composées, & qu'elles sont représentées, il n'y a encore que trop à craindre pour l'innocence. Vous dites que ce ne sont plus que des instructions morales; propres à former les jeunes gens; qu'on n'y représente plus que des inclinations permises, qui n'aboutissent qu'à un engagement, dont toutes les loix sont une vertu. Mais changez les noms, vous avouerez qu'on n'y enseigne la vertu; que pour faire couler plus doucement le vice jusques dans le fond de l'ame; qu'on n'y fait résister la pudeur, que pour lui apprendre à se laisser vaincre; & qu'en écoutant le récit de quelque amour legitime, on en conçoit souvent de fort criminels. Grand Augustin, vous l'avez connu par votre propre experience; combien de fois pendant que vous étiez attentif au récit d'une passion innocente, est-il arrivé à votre imagination de vous en représenter une deshonnête? Car après tout, chacun prend là ce qui flate sa passion, & laisse ce qui lui résiste. On prend ce qui endureit le cœur contre la vérité, & on laisse ce qui la rend aimable. On retient ce qui fait aimer la créature, & on rejette ce qui feroit aimer le Créateur. *Pris des Discours Chrétiens, Panegyrique de Saint Augustin.*

Saint Augustin confesse que l'amour qu'il a eu pour les spectacles, a été pour lui un attrait à la volupté, & qu'il n'en est jamais sorti si chaste qu'il y étoit entré; parce que tout ce qu'on y voit; tout ce qu'on y entend, débauche les sens, seduit l'esprit, & corrompt le cœur. C'est ce qui fait dire à Saint Cyprien, que la comedie est une école d'impureté, & le lieu où l'on prostitue la pudeur. Salvien Evêque de Marseille, dit que de son temps on faisoit faire au Baptême une particuliere renonciation d'aller à la comedie. Saint Chrysostôme veut qu'on la fuye comme une peste publique; & Tertullien en son livre des spectacles, montre & prouve fortement, que la Religion Chrétienne a une aversion extrême pour ces sortes de divertissemens, qu'elle les abhorre, & qu'elle ne les peut supporter. Minutius Felix declame contre les passe-temps dangereux dans son Apologie qu'il a faite pour défendre les Chrétiens. *Livre intitulé: Instruction Chrétienne pour l'éducation des filles, par M. de Cambrai, chap. 13.*

Sentimens de quelques Saints Peres sur le danger que l'on court dans les spectacles, & dans les comedies.

Les Payens n'avoient d'autres reproches à faire aux premiers Chrétiens, si ce n'est qu'ils ne paroissent point dans le Cirque; qu'ils fuyoient le theatre & les spectacles publics. Car enfin, c'étoient là les principaux crimes dont on les chargeoit, & nous avons encore les éloquentes Apologies qu'ils publioient pour répondre à ces glorieuses accusations. En vérité avons-nous la même foi, olsons-nous bien attendre le même Paradis, que ces hommes dont Tertullien fait l'éloge dans son Apologetique, lesquels se glorifient de ne savoir ce que c'est que l'amphitheatre, de ne prendre nulle part à ces profanes divertissemens, de n'oser en faire le sujet de leur entretien, de ne pas même endurer qu'on leur en parle. Quelle difference, disoit Arnobe, au quatrième Livre de sa dispute contre les Gentils; quelle difference entre vos cercles, vos jeux publics, & ces assemblees que nous faisons quelquefois pour nous réjouir: ces assemblees, dis-je, où l'on ne voit, où l'on n'entend rien, qui n'inspire la vertu, d'où nous

Combien les premiers Chrétiens étoient éloignés de ces divertissemens profanes.

fortons toujours plus humains, plus chastes, plus modestes, plus disposez à nous donner des témoignages mutuels d'une véritable charité: *In quibus aliud auditur nihil, nisi quod humanos faciat, nisi quod mites, verecundos, pudicos, castos, & le reste. Le P. de la Colombiere, Sermon 48.*

On veut se persuader que la comédie est un divertissement louable & honnête.

Autrefois ceux qui étoient possédés de la passion du théâtre, reconnoissoient au moins, qu'ils ne suivoient pas en cela les regles de la Religion Chrétienne; mais le caractère de ce siècle est de prétendre d'unir ensemble la piété & l'esprit du monde; on ne se contente pas de suivre le vice, on veut encore qu'il soit honoré, & qu'il ne soit pas flétri par le nom honteux du vice, qui trouble toujours un peu les plaisirs que l'on y prend, par l'horreur qui l'accompagne. On tâche donc de faire en sorte que la conscience s'accorde avec la passion, & ne la vienne point inquiéter par ses importuns remords; c'est à quoi on a beaucoup travaillé sur le sujet de la comédie: car comme il n'y a point de divertissement plus agréable aux gens du monde que celui-là, il leur étoit fort important de s'en assurer une jouissance douce & tranquille. *Traité sur la comédie, dans un livre intitulé: Les Visionnaires, contre le Sieur Desmarests.*

La vengeance est souvent autorisée dans les pièces de théâtre.

Les passions s'excitent par les objets, & par les fausses opinions dont l'esprit est prévenu; l'opinion que la chimère de l'honneur est un si grand bien, qu'il le faut conserver aux dépens même de la vie, est ce qui produit la rage brutale des Gentilshommes de France; si on ne parloit jamais de ceux qui se battent en duel, que comme de gens insensés & ridicules; si on ne représentoit jamais le phantôme d'honneur, qui est leur idole, que comme une chimère & une folie; si l'on avoit soin de ne former jamais d'image de la vengeance, que comme d'une action basse, & pleine de lâcheté, les mouvemens que sentiroit une personne offensée seroient infiniment plus lents. *Le même.*

La seule vûe des femmes qui paroissent sur le théâtre, produit de pernicieux effets.

La vûe des femmes qui paroissent sur le théâtre avec toute l'immodestie, & toutes les affecterries qui se peuvent imaginer, ne suffisoit pas pour allumer dans le cœur un feu pernicieux & mortel; elles y ajoutent encore les charmes de la voix, qui sont comme un poison vif & penetrant, qu'on ajouteroit à un autre poison; & souvent les choses qu'elles animent de leur voix, allument toutes seules dans ceux qui se plaisent à les écouter, le feu d'un amour déréglé. *Auteur anonyme.*

Le mal en general que causent les spectacles des theatres.

Le premier desir qui emporta Saint Augustin avec plus de violence, fut celui des spectacles; spectacles qui lui furent si pernicieux, & que l'on regarde aujourd'hui comme innocens. C'est là où le demon forge les traits de feu, qui enflamment la convoitise, & où la mort entre par tous les sens. C'est là où l'on apprend le crime en le voyant, où l'image des choses qu'on représente, fait de malheureuses impressions qui ne s'effacent presque jamais; où une intrigue d'amour prophane, de vengeance, ou de quelque autre passion, représentée avec adresse, nous donne de l'amorce pour le même vice; où le malheureux plaisir qu'on goûte, en voyant tous les ressorts que le péché met en œuvre, devient un appas pour le commettre. *Mon sieur Fléchier, dans le Panegyrique de Saint Augustin.*

Il est vrai que la Comédie est à present

plus modeste qu'elle n'étoit autrefois; mais le poison qu'on y avale est plus subtil & plus dangereux. Le vice y est fardé & déguisé sous de beaux noms; les passions adoucies, & embellies par le Poète, ressemblent à la vertu: tout roule sur des intrigues d'amour, & les ames sont touchées & attendries par ces sortes de représentations; il est difficile que les cœurs n'en soient pas émûs, à la vûe d'un Acteur qui joue bien son personnage, & qui exprime ingénieusement la passion; & qui efface des impressions qui ne s'effacent pas aisément, & la prudence chrétienne ne veut pas que l'on expose la jeunesse à des objets qui la peuvent corrompre, & lui inspirer de criminelles pensées. De plus l'amour y paroît avec honneur, il partage avec la gloire le cœur des Heros; la vengeance de même y passe pour un sentiment heroïque, & l'ambition est la plus noble passion des grandes ames. Au contraire la patience chrétienne y seroit regardée comme la marque d'une ame lâche & timide, & l'humilité Evangelique y passeroit pour une bassesse méprisable. Ainsi dès qu'on ôte la honte qui est attachée au vice, on s'abandonne avec moins de résistance à la pente de la nature, & quelque soin que l'on prenne d'écarter de la comédie toutes les images des plus honteux déreglemens, l'on n'en ôte jamais tout le venin. On n'y peut gueres voir sans danger le plaisir qu'il y a à aimer, & à être aimé, & les femmes se remplissent de la vanité de s'attacher les hommes, & d'être, pour ainsi dire, l'objet de leur culte & de leur adoration. Il ne suffit point d'avoir de l'horreur pour la grossiereté du crime; ces sentimens pour être plus délicats & plus raffinés, ne compatissent point avec une piété exacte. *Sermon manuscrit.*

La comédie de ce temps, qui est plus honnête qu'elle n'étoit autrefois, n'en est pas moins dangereuse.

On demande si c'est un péché de se trouver aux assemblées prophanes que le monde forme en certains temps de l'année; d'assister aux spectacles du théâtre, aux bals, aux comédies: tout cela est-il défendu, & doit-il l'être? N'attendez pas une décision précise, qui ne regarde pas mon sujet; je pourrois vous montrer toute l'opposition qu'il y a entre ces représentations prophanes, & le véritable esprit du Christianisme; je pourrois vous faire connoître le temps qu'on y consume, les dépenses qu'on est obligé d'y faire, les dangers qui y sont pour toutes sortes de personnes; je pourrois enfin vous rapporter les anathêmes lancez par l'Eglise contre ces sortes de divertissemens; mais je ne m'arrête point à tout cela: je regarde seulement ici la matiere par rapport à mon sujet, & je dis qu'il y en a plusieurs pour qui ces assemblées, ces spectacles sont des pechez mortels dignes de la reprobation éternelle; parce qu'à considérer la disposition de nos cœurs, il y en a plusieurs pour qui ces sortes de plaisirs sont des occasions prochaines de péché; & voilà la grande regle pour juger de l'état de la conscience. *Le P. Massillon, Sermon de la fuite des occasions.*

Il y a bien des gens pour qui les spectacles, bals, comédies, &c. sont des occasions prochaines de péché.

La vanité du monde se manifeste dans les spectacles, dans les danses, dans les bals; & c'est là qu'elle paroît avec plus d'éclat. Je ne prétends pas dire que ces choses soient absolument mauvaises en elles-mêmes, pour ne pas outrer les veritez chrétiennes; mais comme les saints Peres ont invektivé fortement contre ces sortes de divertissemens, nous devons croire du moins qu'ils sont tres-dange-

Sur le même sujet

dangereux, & souvent pernicieux, à raison des occasions qu'ils donnent de pecher, particulièrement dans les bals, où se trouvent les personnes de qualité, & où les femmes se font voir découvertes, par un scandale qu'on ne scauroit assez blâmer. Dans les danses des personnes du commun, on y chante des chansons pleines de paroles équivoques, ce qui donne lieu aux mauvaises pensées: & de plus, les libertez que les personnes de différent sexe y prennent les unes avec les autres, servent d'occasions à l'offense de Dieu. C'est ce qui a obligé plusieurs Conciles à les défendre; & en particulier le Canon 53. du Concile de Laodicée, & le 62. du troisième Concile de Constantinople. Et il n'y a point de Theologien qui ne condamne de peché la temerité de ceux qui s'exposent volontairement à l'occasion de pecher. *M. Boudon, dans le Chrétien inconnu.*

Quelle raison avoit notre divin Maître de nous commander si expressément de veiller jour & nuit, de fermer les portes de nos sens, de nous separer de tout ce que nous aimons; puisqu'il est facile de passer sans peché les heures entieres, attaqué, sollicité, incité, non pas par un objet seul, & dénué d'attraits particuliers; mais par mille qui sont en liberté, qui étalent à l'envi les uns des autres tous leurs charmes? Les Solitaires éloignent de ces plaisirs gemissent, livrent des combats affreux, & malgré leur résistance ne laissent pas de pecher quelquefois, & de sentir la tentation; & vous, vous serez plus purs & plus paisibles au sortir de là, qu'eux dans leur retraite & dans leur solitude? Y a-t-il donc deux differens Evangiles, deux differens Paradis à gagner, deux differens Maîtres à servir? Non sans doute; souffrez par conséquent que je m'en tienne à la divine parole, & que je vous regarde dans ces assemblées, comme autant d'écaves de vos plaisirs, & comme autant de victimes de vos passions. *Le P. Etienne Chamillard, dans un Sermon manuscrit sur les spectacles.*

Qui sont ceux qui sont avides de ces plaisirs, qui y courent avec fureur? Ne sont-ce pas les jeunes personnes? Circonstance qui prouve ce que j'ai avancé; car outre qu'à cet âge l'imagination est vive, l'esprit dissipé, le cœur volage, les sens ouverts & subtils, dispositions fatales, & propres à donner entrée au peché, c'est qu'on est sans expérience, sans crainte, sans défiance, sans préservatifs; faute d'expérience tout plaît, tout touche, tout attache: la nouveauté a de certains charmes qui enlèvent, & qui éblouissent; faute de crainte, on ne scait ce que c'est que de se ménager, que de s'arrêter à propos, que de reculer; on envisage avec joye le précipice où l'on va se perdre, on cherche même à se perdre; faute de défiance, loin de se tenir sur ses gardes, & de se mettre en disposition de repousser l'ennemi du salut, on se dépoüille, si j'ose parler de la sorte, de ses armes, & sent-on la tentation, on est hors d'état de se défendre. Ce n'est que foiblesse, que misere, que lâcheté, qu'épaisse tenebres, qu'irrésolutions; l'on n'est point fortifié par ces secours extraordinaires, par ces graces singulieres & favorites, que l'on obtient du Ciel, quand on s'en rend digne. Que conclure de là, sinon que leur chute est inévitable dans ces sortes d'assemblées & de divertissemens? *Le même.*

Tome IV.

Il est impossible qu'un homme aille dans ces assemblées s'il ne se sent porté à en goûter le plaisir; & comment peut-il être dans cette disposition sans passion? *Nemo ad voluptatem venit sine affectu*, dit Tertullien: *Nemo affectum sine casibus suis patitur*. Le plaisir suppose de l'attache; car si on est indifférent, tout est insipide: *Ubi enim voluptas, ibi & studium per quod voluptas sapit*. L'attache entraîne après soi l'émulation, autrement on languiroit, & la perte & la possession de ce bien seroient égales: *Ubi studium, ibi & amulatio*. Mon âge, me répondez-vous, mon rang, ma dignité m'obligent d'avoir une retenue & une gravité qui me met à couvert de ces défauts; oui, mais le cœur est-il immobile & insensible; & l'esprit est-il dans sa situation ordinaire? Quoi, vous avez trouvé le secret d'imposer silence à vos passions, & de jouir d'une paix profonde, lors même que vous êtes environné de ce qui peut le plus les irriter! *Le même.*

Quel est l'esprit qui regne dans ces assemblées? C'est uniquement la vanité; car le soin de ceux qui doivent composer ces compagnies, c'est de se couvrir, je ne dis pas d'une maniere immodeste, & qui soit contre la pudeur, quoi que cela ne se voye que trop souvent, à la honte du Christianisme; mais d'une maniere propre & somptueuse; toutes les modes y sont employées, chaque personne s'est étudié à distinguer ce qui lui convient le mieux: *In omni spectaculo nullum magis spectaculum occurrit, quam ille ipse mulierum ac virorum ornatio cultus*. Ce seroit même une raison suffisante pour s'en dispenser, que de n'y pouvoir paroître que dans un ajustement propre & modeste; car le soin de ceux qui composent ces assemblées, est d'attirer sur eux les yeux de tout le monde. Ils veulent être distingués, remarquez, approuvez, ils ne croient pas avoir participé au plaisir qui leur étoit préparé, s'ils n'en avoient été une principale partie. *Nemo in spectaculo jucundo, prorsus ce même Pere, prius cogitat nisi videri*. Et cette jeune personne qui a tant d'ardeur pour le bal, n'y mettroit jamais le pied, si elle remarquoit qu'on ne songe pas à elle, & qu'à peine a-t-on sçu qu'elle y est venuë. *Le même.*

Ces divertissemens, j'entends les bals & les comedies, peuvent être criminels; ils le sont pour l'ordinaire, ils l'ont été à l'égard d'une infinité de personnes; en faut-il davantage pour déterminer une ame, qui a un peu de zele pour son salut? Ah! nous ne l'expérimentons que trop tous les jours; malgré nos soins & notre vigilance, nous ne laissons pas de tomber; vaincus & accablés par le panchant qui nous entraîne vers la terre, ou par la multitude des ennemis qui nous sollicitent au mal; nous apprenons par une fatale expérience, quelle est la foiblesse de l'homme, & nous sommes assez temeraires pour chercher, que dis-je? pour nous faire de plein gré de nouveaux écueils. *Le même.*

J'ai remarqué qu'avant même la publication de l'Evangile, parmi les peuples les mieux policés, tous ceux qui servoient aux plaisirs des autres, ont toujours été estimés infames: les Comediens, les baladins, les danseurs, & tous les autres ministres de la volupté. Ce qui est une preuve invincible que ces peuples étoient persuadés que les hommes n'étoient point nez pour ces plaisirs; car autrement pourquoi noter ces personnes d'infamie, si ce

L 11

C'est le plaisir qui porte à ces sortes de divertissemens, & comment peut-on le défendre de ce qu'on recherche avec ardeur?

La vanité regne dans ces sortes d'assemblées de bal, &c.

C'est assez de savoir que ces divertissemens peuvent être criminels, pour nous en détourner.

Les Comediens & les Baladins ont toujours passé pour des gens infames.

Les spectacles & les assemblées de bal sont naitre des tentations, auxquelles il est difficile de résister.

Ces sortes d'assemblées & de divertissemens, sont particulièrement dangereuses aux jeunes gens.

qu'elles font ; est selon l'ordre de la raison & de la nature ? Nous les regardons de même selon nos loix , & nos coutumes. Cependant ces hommes ne s'adonnent à ces exercices estimez infames , que pour servir à nos plaisirs : comment donc en allant dans ces lieux , où se representent ces spectacles , pouvez-vous esperer de vous conserver un honneur qu'on leur ôte ? Si vous n'alliez point à la comedie , dit Saint Chrysofote , il n'y auroit point de Comediens ; vous contribuez donc à leur péché , dit ce Pere , & vous serez aussi punis comme eux. *Monsieur du Tremblay , Traité des jeux.*

La danse & le bal ont toujours été interdits dans la Religion Chrétienne.

La danse a toujours été interdite dans le Christianisme , comme un exercice d'impureté : je ne parle pas de celle , qui enseignée dans le particulier , exerce & forme la taille ; j'en laisse le jugement à Dieu ; je parle de celle dont on fait parade dans une assemblée publique , & qui sert à se donner en spectacle à des yeux attentifs , & souvent impurs. Ce fut cette danse que S. Augustin proscrivit autrefois d'Hypone , comme une occupation scandaleuse. Quoi de plus scandaleux que ces assemblées nocturnes , où les deux sexes ramassez paroissent avec tout l'éclat que les parures peuvent ajouter à la bonne grace ? Que d'artifices alors pour plaire & pour se faire applaudir ! Quel étalage de vanité , quelle pompe d'impudicité ! Alors tout allume la convoitise ; le temps , c'est pendant la nuit éclairée par des flambeaux qui ne fournissent qu'auzant de lumiere qu'il en faut pour cacher les défauts de la beauté , & pour en rehausser l'accompagnement ; l'ame est attendrie ou excitée par la melodie , & par le son des instrumens ; l'agitation molle & lascive du corps , les applaudissemens qu'on reçoit , les cajoleries qu'on y entend , tout cela n'est-il pas une occasion prochaine de libertinage ? Mais , dit-on , tout s'y passe dans l'honneur , & le respect de l'assemblée retient les plus libres , & les plus entreprenans. O Dieu ! qui me répondra de l'ame , tandis que le corps est chaste ? L'Eglise est quelquefois funeste à de certains cœurs , quoi que tout y retienne dans la modestie , & dans le recueillement ; & je croirai que du bal on remporte son cœur aussi sain , & aussi libre qu'on l'y a porté ! qu'aucun desir coupable n'a été excité dans une imagination foible ! qu'au moins on n'a pas fourni aux autres un poison fatal , quoi qu'on ne l'ait pas pris pour soi ! Un peu de sens commun avec un peu de sentiment de pieté suffit pour condamner la bal. *Sermon manuscrit du P. François Catrou.*

Les Chrétiens d'aujourd'hui suivent les coutumes & les divertissemens des mondains , comme les premiers Chrétiens s'accoutumoient aux spectacles des Payens.

Les Chrétiens s'étant relâchez de leur premiere ferveur , prirent goût aux divertissemens des Infideles ; ils paroissent à leurs jeux & à leurs théâtres ; ils s'interessent aux solemnitez de leurs idoles ; ils imitoient la dissolution de leurs repas ; ils avoient comme eux des parties de plaisir , qui distinguoient certains mois , & les saisons diverses de l'année. Tristes suites d'un exemple qui réveilloit leurs passions , & les desaccoutumoit peu à peu des pratiques severes de l'Evangile ! Les Infideles cependant abhorroient tout ce que la Religion Chrétienne avoit de plus saint & de plus auguste. La conduite des uns & des autres deshonorait étrangement l'Eglise : ses enfans flétrissoient sa gloire par l'imitation de la licence des Payens ; & ses ennemis par l'averfion de la vertu : ceux-ci en se permet-

tant des desordres que l'erreur ne condamnoit pas , & ceux-là en se défendant des pratiques saintes que la verité commandoit. Il y a des Chrétiens qui tombent aujourd'hui dans un semblable dérèglement ; ils se mêlent parmi les mondains ; ils entrent dans leurs societez ; ils prennent leurs airs , & se rendent esclaves de leurs coutumes ; ils ont place dans leurs divertissemens , dans leurs spectacles ; ils les suivent dans les Academies , & dans ces sales destinées au scandale. *Auteur anonyme.*

Si les peintures immodestes ramènent naturellement à l'esprit ce qu'elles expriment , & que pour cette raison on en condamne l'usage ; combien plus sera-t-on touché des expressions du théâtre , où tout paroît effectif ? où ce ne sont point des traits morts , & des couleurs seches qui agissent ; mais des personnages vivans , des vrais yeux , ou ardens , ou tendres , ou plongez dans la passion ; des vraies larmes dans les Acteurs , qui en attirent d'aussi veritables dans ceux qui regardent ; enfin de vrais mouvemens , qui mettent en feu tout le parler. Aussi que fait , je vous prie , un Acteur , lorsqu'il veut jouer naturellement une passion , que de rappeler autant qu'il peut , celles qu'il a ressenties ? & pour les exprimer , il faut qu'elles lui reviennent avec tous leurs agrémens empoisonnez , & toutes leurs graces trompeuses. Mais tout cela , dira-t-on , paroît sur les théâtres comme une foiblesse. Je le veux ; mais il y paroît comme la foiblesse des Heros , & des Heroïnes ; enfin comme une foiblesse si artificieusement changée en vertu , qu'on l'admire , qu'on lui applaudit sur tous les théâtres , qu'elle doit faire une partie si essentielle des plaisirs publics , qu'on ne peut souffrir de spectacle , où non seulement elle ne soit , mais encore où elle ne regne , & n'anime toute l'action. *M. Bossuet , Evêque de Meaux , dans un Traité intitulé : Maximes & Reflexions sur la comedie.*

On est assez persuadé que la representation des passions agréables porte naturellement au péché , quand ce ne seroit qu'en flatant , & en nourrissant de dessein prémédité la convoitise , qui en est le principe. On répond que pour prévenir le péché , le théâtre purifie l'amour prophane ; que la scene toujours honnête dans l'état où elle paroît aujourd'hui , ôte à cette passion ce qu'elle a de grossier & d'illicite ; que ce n'est après tout , qu'une innocente inclination pour la beauté , qui se termine au nœud conjugal. Mais on se trompe ; car encore que vous ôtiez en apparence à l'amour prophane ce grossier , & cet illicite dont on auroit honte ; il en est inseparable sur le théâtre. De quelque maniere que vous vouliez qu'on le tourne & qu'on le dore ; dans le fond ce sera toujours , quoi qu'on puisse dire , la concupiscence de la chair , que Saint Jean défend de rendre aimable , puisqu'il défend de l'aimer. Le grossier que vous en ôtez seroit horreur , si on le montrait ; & l'adresse de le cacher ne fait qu'y attirer les volonteés d'une maniere plus delicate , & qui n'est que plus perilleuse , lorsqu'elle paroît épurée. Croyez-vous en verité que la subtile contagion d'un mal dangereux demande toujours un objet grossier , ou que la convoitise soit corrigée ou ralentie par l'idée du mariage , que vous lui mettez devant les yeux dans vos Heros & vos Heroïnes passionnées ? *Le même.*

Il n'y a gueres eu que ce siècle ici , où l'on ait entrepris de justifier la comedie , & de la

On est touché & ému des passions , que des Acteurs representent & expriment sur les théâtres.

La comedie d'aujourd'hui ne purifie pas l'amour sensuel en le faisant aboutir au mariage.

Ce n'est que dans ce

siéle qu'on a précédé justifier la comédie.

faire passer pour un divertissement qui se pouvoit allier avec la devotion. Les autres étoient plus simples dans le bien & dans le mal. Ceux qui y faisoient profession de pieté, témoignent par leurs actions & par leurs paroles, l'horreur qu'ils avoient de ces spectacles profanes. Ceux qui étoient possédés de la passion du théâtre, reconnoissoient au moins, qu'ils ne suivoient pas en cela les regles de la Religion Chrétienne. Mais il s'est trouvé des gens dans celui-ci, qui ont prétendu pouvoir allier sur ce point la pieté avec l'esprit du monde. On ne se contente pas de suivre le vice, on veut encore qu'il soit honoré, & qu'il ne soit pas flétri par le nom honteux de vice, qui trouble toujours un peu le plaisir que l'on y prend par l'horreur qui l'accompagne. C'est à quoi on a beaucoup travaillé au sujet de la comédie. Car comme il n'y a gueres de divertissement plus agréable aux gens du monde que celui-là, il leur étoit fort important de s'en assurer une jouissance douce & tranquille, afin que rien ne manquât à leur satisfaction. *Essais de Morale, Tome 3. Traité de la comédie, par Monsieur Nicole.*

Le métier de Comédiens est infame & défendu, & par conséquent il n'est pas permis d'assister aux comédies.

La comédie est un métier où des hommes & des femmes représentent des passions de haine, de colere, d'ambition, de vengeance, & principalement d'amour. Il faut qu'ils les expriment le plus naturellement, & le plus vivement qu'il leur est possible; & ils ne le scauroient faire, s'ils ne les excitent en quelque sorte en eux-mêmes. Il faut donc que ceux qui représentent une passion d'amour en soient en quelque sorte touchés pendant qu'ils la représentent. Ainsi la comédie par sa nature même est une école & un exercice de vice, puisqu'elle oblige nécessairement à exciter dans soi-même & dans les autres des passions vicieuses. Il faut donc avouer que c'est un emploi profane, & indigne d'un Chrétien: que ceux qui l'exercent sont obligés de le quitter, comme tous les Conciles l'ordonnent; & par conséquent qu'il n'est point permis aux autres de contribuer à les entretenir dans une profession contraire au Christianisme, ni de l'autoriser par leur présence. *Le même.*

L'honnêteté du mariage que la comédie a pour fin, ne justifie pas la passion qu'elle peut exciter dans le cœur des spectateurs.

Le mariage regle à la verité la concupiscence, mais il ne la rend pas réglée. Elle retient toujours quelque chose du dérèglement qui lui est propre; & ce n'est que par force qu'elle se contient dans les bornes que la raison lui prescrit. Or en excitant cette passion par les comédies, on n'imprime pas en même temps l'amour de ce qui la regle. Les spectateurs ne reçoivent que l'impression de la passion, & peu ou point de la regle de la passion. L'Auteur l'arrête où il veut dans ses personnages par un trait de plume; mais il ne l'arrête pas de même en ceux en qui il l'excite. La représentation d'un amour legitime, & celle d'un amour qui ne l'est pas, font presque le même effet, & souvent même la représentation d'une passion couverte de ce voile d'honneur est plus dangereuse; parce que l'esprit la regarde avec moins de précaution, qu'elle y est reçue avec moins d'horreur, & que le cœur s'y laisse aller avec moins de résistance. *Le même.*

Tentations que la comédie cause en ce genre-là,

Ce qui rend le danger plus grand, est que la comédie éloigne tous les remèdes qui peuvent empêcher la mauvaise impression qu'elle fait. Le cœur y est amolli par le plaisir; l'es-

Tome IV.

prit y est tout occupé des objets extérieurs, & entierement enyvré des folies que l'on y voit représenter, & par conséquent hors de l'état de la vigilance chrétienne, nécessaire pour résister aux tentations, & comme un roseau capable d'être emporté par toutes sortes de vents. Je ne sçai s'il y en a qui puissent dire qu'ils aient jamais songé à s'y préparer par la priere; & quand il y en auroit, ce ne pourroient être que des prieres toutes humaines, où l'esprit de Dieu n'auroit point de part. Car le Saint Esprit porteroit bien plutôt à éviter ces divertissemens dangereux, qu'à demander la grace d'être préservé de la corruption qui s'y rencontre. *Le même.*

Quand il seroit vrai que la comédie ne seroit aucun mauvais effet sur certaines personnes, on ne pourroit pourtant pas la prendre pour un divertissement innocent, ni croire qu'on n'est point coupable en y assistant. On ne jouë point la comédie pour une seule personne; c'est un spectacle que l'on expose à toutes sortes de personnes, & à toutes sortes d'esprits, dont la plupart sont foibles & corrompus, & à qui par conséquent il est extrêmement dangereux. C'est leur faire, direz-vous, d'y assister en cet état. Il est vrai; mais c'est aussi la vôtre, puisque vous contribuez à leur faire regarder la comédie comme une chose indifferente. Plus vous êtes réglés dans vos autres actions, plus ils sont hardis à vous imiter en celle-là. Pourquoi, disent-ils, ferons-nous scrupule d'aller à la comédie, puisque des gens qui font profession de pieté y vont bien? Vous participez donc à leur péché, & si la comédie ne vous fait point de playes par elle-même, vous vous en faites vous-mêmes par celles que les autres reçoivent de votre exemple. *Le même.*

La comédie est un spectacle exposé à toutes sortes d'esprits, dont plusieurs sont foibles, & susceptibles de mauvaises impressions.

Si l'on considère les comédies de ceux qui ont le plus affecté une honnêteté apparente, on trouvera qu'ils n'ont évité de représenter des objets entierement deshonnêtes, que pour en peindre d'autres aussi criminels, & qui ne sont gueres moins contagieux. Toutes leurs pièces ne sont que de vives représentations de passions d'orgueil, d'ambition, de jalousie, de vengeance, & principalement de cette vertu Romaine, qui n'est autre chose qu'un furieux amour de soi-même. Plus ils colorent ces vices d'une image de grandeur & de generosité, plus ils les rendent dangereux, & capables d'entrer dans les ames les mieux nées, & l'imitation de ces passions ne nous plaît, que parce que le fond de notre corruption excite en même temps un mouvement tout semblable, qui nous transforme en quelque sorte, & nous fait entrer dans la passion qui nous est représentée. *Le même.*

La comédie n'est pas moins dangereuse pour les passions d'ambition, de vengeance, & d'autres qu'elle excite.

Il est si vrai que la comédie est presque toujours une représentation de passions vicieuses, que la plupart des vertus chrétiennes sont incapables de paroître sur le théâtre. Le silence, la patience, la moderation, la pauvreté, la penitence ne sont pas des vertus dont la représentation puisse divertir les spectateurs; & sur-tout, on n'y entend jamais parler d'humilité, ni de la souffrance des injures. Il faut quelque chose de grand & d'élevé selon les hommes, ou du moins quelque chose de vil & d'animé; ce qui ne se rencontre gueres, ou point du tout dans les vertus chrétiennes. C'est pourquoi ceux qui ont voulu introduire des Saints & des Saintes sur le théâtre, ont été contraints de les faire pa-

La comédie est presque toujours une représentation de passions vicieuses.

roître fiers, & de leur mettre dans la bouche des discours plus propres à ces Heros de l'ancienne Rome, qu'à des Saints & à des Martyrs. *Le même.*

La comédie ne peut passer pour un divertissement dans le Christianisme, ne pouvant avoir l'effet qu'il est permis d'y chercher. Car le Chrétien ne peut rechercher qu'un simple délassement d'esprit, qui le rende plus capable d'agir chrétiennement, & dans des dispositions chrétiennes. Or tant s'en faut que la comédie y puisse servir, qu'il n'y a rien qui rende l'ame plus mal disposée, non seulement aux principales occupations chrétiennes, comme la priere, mais aux actions mêmes les plus communes, lorsqu'on se veut faire dans un esprit de Chrétien, c'est-à-dire, avec un esprit recueilli & attentif à Dieu, qu'il faut tâcher autant que l'on peut de conserver dans les actions extérieures. Ainsi comme le besoin que nous avons de manger, ne fait pas qu'il nous soit permis de manger des viandes qui ne servent qu'à affaiblir le corps; de même le besoin de se divertir ne peut excuser ceux qui cherchent des divertissemens, qui ne font que rendre leur esprit moins propre à agir chrétiennement. *Le même.*

Dans les piéces de théâtre, l'instruction n'en est plus la fin, comme elle devroit être.

Ce n'est plus que dans les livres de Poétique que l'instruction est la fin d'une piéce de théâtre; cela n'est plus véritable, ni dans l'intention du Poète, ni dans celle du Spectateur. Le desir de plaire, est ce qui conduit le premier; & le second est conduit par le plaisir d'y voir peintes des passions semblables aux siennes: car notre amour propre est si délicat, que nous aimons à voir les portraits de nos passions, aussi-bien que de nos personnes. Il est même si incompréhensible, qu'il fait par un étrange renversement, que ces portraits deviennent souvent des modèles, & que la comédie, en peignant les passions d'autrui, émeut notre ame d'une telle maniere, qu'elle fait naître les nôtres, qu'elle les nourrit, qu'elle les échauffe, qu'elle leur inspire de la délicatesse, & qu'elle les rallume même, lorsqu'elles sont éteintes. *Pris du Traité de la comédie & des spectacles, par Son Altesse le Prince de Conty.*

L'Auteur d'une piéce de théâtre, n'est pas le maître d'arrêter les passions, qu'excite la représentation.

Ce qui est de plus déplorable en cette matiere, c'est que les Poètes sont maîtres des passions qu'ils traitent; mais ils ne le sont pas de celles qu'ils ont ainsi émûes: ils sont assurés de faire finir celles de leur Heros, & de leur Heroïne avec le cinquième acte, & que les Comédiens ne diront que ce qui est dans leur rôle; mais le cœur émû par cette représentation, n'a pas les mêmes bornes, il n'agit pas par mesure; dès qu'il se trouve attiré par son objet, il s'y abandonne, selon toute l'étendue de son inclination; & souvent après avoir résolu de ne pousser pas les passions plus avant que le Heros de la comédie, il s'est trouvé bien loin de son compte; l'esprit accoutumé à se nourrir de toutes les manieres de traiter la galanterie, n'étant plein que d'avantures agréables & surprenantes, de vers tendres, délicats & passionnés, fait que le cœur dévoué à tous ses sentimens, n'est plus capable de retenuë. *Le même.*

Le théâtre pour être plus honnête qu'il n'a jamais été, n'en est que plus dangereux.

Quoi qu'on veuille dire que le théâtre ne souffre plus rien que de chaste, & que les passions y sont traitées de la maniere du monde de la plus honnête; je soutiens qu'il n'en est pas moins contraire à la Religion Chrétienne, & j'ose même dire que cette apparence

d'honnêteté, & le retranchement de choses immodestes, le rend beaucoup plus à craindre. Il n'y auroit que les libertins qui pussent voir les piéces deshonnêtes: les femmes de qualité & de vertu en auroient de l'horreur; au lieu que l'épouse present de la comédie ne faisant aucune peine à la pudeur attachée à leur sexe, elles ne se défendent pas d'un poison aussi dangereux, & plus caché que l'autre. *Le même.*

Ceux qui veulent justifier le divertissement de la comédie, disent que c'est une instruction agréable, une morale divertissante, une peinture de la vie, une image des passions & de leurs desordres, une apologie de la vertu, & une condamnation du vice; puisque celui-ci y est toujours méprisé, & que celle-là y est toujours couronnée. Voilà la défense du théâtre, & le panegyrique même de la comédie. Mais si nous en voulons juger sans prévention, nous avouerons que plus elle est charmante, plus elle est dangereuse; & j'ajouterois même que plus elle est devenue honnête en ce temps, plus je la tiens criminelle. Si rien d'illicite ne plaisoit aux hommes, dit Saint Augustin, ils ne pecheroient jamais; & si le mal ne se glissoit sous l'apparence du plaisir, il n'entreroit jamais dans leurs ames. La comédie est l'un des plus charmans divertissemens, aussi ne cherche-t-elle qu'à plaire; elle enchante tout à la fois les yeux & les oreilles, & pour enlever l'homme tout entier, elle essaye de séduire son esprit, après avoir charmé tous ses sens; mais qui a assez de force pour résister à tous ses attraits? Et qui peut se défendre des passions criminelles qu'elle inspire en les représentant? *Le P. Senault, Prêtre de l'Oratoire, livre intitulé: Le Monarque.*

Ce qu'on allegue en faveur de la comédie, ne la peut justifier.

L'homme étant entierement perverti depuis le péché, les mauvais exemples lui plaisent plus que les bons, parce qu'ils sont plus conformes à son humeur; quand donc on lui represente sur le théâtre le vice avec ses laideurs, & la vertu avec ses beautés, il a bien plus d'inclination pour celui-là, que pour celle-ci: & comme les Poètes ne sont pas exempts de ce desordre, ils expriment beaucoup mieux les passions violentes que les modérées, & les criminelles que les innocentes; si bien que dans les comedies, ils favorisent le péché qu'ils prétendent détruire, & lui prêtent des armes pour combattre la vertu qu'ils veulent défendre. C'est pourquoi on doit toujours détourner les Chrétiens de la comédie, & leur conseiller d'éviter un écueil, qui étant plus dangereux qu'agréable, fait faire souvent un triste naufrage à l'innocence. *Le même.*

On fait plutôt le mal, que ce qui porte au bien dans les comédies.

Les puissances Ecclesiastiques ont apporté le remede autant qu'il leur a été possible à ce desordre public. Salvien nous assure qu'on ne recevoit personne au Baptême, s'il ne renonçoit à ces divertissemens, comme aux pompes du demon. Le sixième Concile de Constantinople dépose les Clercs, excommunie les Laïques, qui donnent ces divertissemens criminels au public. Deux Conciles d'Arles défendent de recevoir les Acteurs à la penitence, s'ils ne renoncent à une profession qui ne s'applique qu'à inspirer des crimes, & qui est coupable de tous ceux qu'elle fait, & qu'elle peut faire commettre. Mais parce que tous les foudres de l'Eglise ne sont pas capables d'arrêter la fureur qu'on a pour ces divertissemens qu'elle juge si criminels, les puis-

L'Eglise a remedié tant qu'elle a pu aux maux que fait la comédie; c'est aux puissances seculieres à faire que ses loix soient observées.

ſances ſeculieres ne ſont pas excuſables, ſi elles ne préſentent leur bras & leurs forces à l'E-gliſe, pour reprimer ces ennemis publics des bonnes mœurs. . . *Quoi un Magiſtrat ſouffriroit ſans peché qu'on jouë des comedies ſcandaleuſes; il ſouffriroit que la pudeur, que la pieté, que la charité, que les autres vertus fuſſent baſſouées ſur un théâtre, & traduites en ridicules? Pourquoi recevoir l'épée de la juſtice, ſi l'on ne ſ'en fert contre ces ennemis declarez de Dieu & des hommes? On débitera des maximes impies, on inſpirera le mépris de Dieu & de toutes ſes loix; & un Magiſtrat ſe croira auſſi innocent qu'il eſt inſenſible, & il negligera de remedier à des déreglemens, qui ne peuvent être arrêtez que par une autorité qu'il a reçue de Dieu. *Le P. Helodore de Paris, Capucin, Diſcours des comedies.**

une fermeté inflexible. O! ils accuſeront devant le Tribunal du ſouverain Juge, les Magiſtrats qui n'agirent pas en ceci avec toute la vigilance & le courage qu'ils devroient. *Le même.*

Tous les grands divertiffemens ſont dangereux pour la vie chriétienne; mais entre tous ceux que le monde a inventez, il n'y en a point qui ſoit plus à craindre que la comedie. C'eſt une peinture ſi naturelle & ſi delicate des paſſions, qu'elle les anime & les fait naître dans notre cœur, & ſur-tout celle de l'amour, principalement loſqu'on ſe repreſente qu'il eſt chaſte & fort honnête: car plus il paroît innocent aux ames innocentes, & plus elles ſont capables d'en être touchées. On ſe fait en même temps une conſcience fondée ſur l'honnêteté de ces ſentimens, & on ſ' imagine que ce n'eſt pas bleſſer la pureté, que d'aimer d'un amour ſi ſage. Ainſi l'on ſort de la comedie l'eſprit ſi perſuadé de ſon innocence, qu'on eſt tout préparé à recevoir ſes premieres impreſſions, ou plutôt à chercher l'occaſion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes ſacrifices que l'on a vû ſi bien repreſentez ſur le théâtre. *Auteur anonyme.*

La comedie eſt le plus dangereux de tous les divertiffemens mondains.

Les Saints Peres ont condamné les comedies ſans diſtinction des bonnes & des mauvaiſes.

Les comedies innocentes ſont ſi rares, que les Peres ont condamné les comedies ſans diſtinction, non qu'ils ne ſçaſſent qu'on pouvoit en trouver quelques-unes d'innocentes; mais parce qu'ils ſçaſſoient que la plus grande partie étoit contraire à la Religion, & aux bonnes mœurs, & que le petit nombre de celles qui étoient innocentes ne pouvoit pas empêcher, qu'on ne pût dire que les comedies ne valoient rien, & le dire par la même raiſon, que le Prophete Roi dit de ſon temps, qu'il n'y avoit perſonne qui obſervât la loi de Dieu, parce que les perſonnes vertueuſes étoient ſi rares, que le Saint Eſprit pouvoit ſe plaindre qu'il n'y avoit point d'homme qui ne fût corrompu; c'eſt en ce ſens qu'il faut expliquer les deſenſes generales des Peres & des Conciles. *Le même.*

Contre la negligence des Magiſtrats qui ſouffrent les comedies mal-honnêtes.

Si les comedies offenſoient la majeſté du Prince, ſi elles étoient aſſez inſolentes pour décrier ſa perſonne & ſa conduite, aſſez temeraires pour exciter les peuples à la revolte; vous concevriez de juſtes indignations contre ces attentats, vous qui avez l'autorité en main; vous puniriez les Auteurs & les Aſteurs de ces piéces ſeditieuſes, & vous y ſeriez obligez par le devoir de votre charge; vous ne laifferiez pas même l'aſſemblée impunie, ſi elle avoit applaudi à cette profanation de la Majeſté du Prince, & à ces ſoulevemens du peuple; perſonne ne doute que vous n'employaſſiez tout votre zele, & toute votre autorité pour reprimer, pour châtier une audace ſi impie, & pour venger l'outrage fait à une Majeſté que vous détendriez, ſ'il étoit neceſſaire, aux dépens de vos biens & de votre vie. Or vous reconnoiſſez ſans doute Dieu pour votre Souverain, & vous ſçavez avec quelle inſolence il eſt offenſé dans ces ſpectacles; combien ſes loix, ſes maximes, & ſes commandemens y ſont traitéz indignement. Hé! où eſt donc votre zele pour arrêter & pour prévenir des attentats ſi criminels, & ſi funeſtes? Conſideréz ce que vous devez au Souverain des Rois, qui vous a honorez d'une partie de ſon autorité, afin que vous en uſiez pour ſa deſenſe. Conſideréz ce que vous devez à l'innocence, à l'honneur, à la conſervation de l'Etat, & que vous ne pouvez vous exempter de ces ſoins, ſans manquer à une des principales obligations, dont la Providence divine vous a chargez. Les Empe-reurs Payens s'éleveront contre vous, eux qui ont fait des loix ſi ſeveres contre ces ſpectacles qui vont à la deſtruction des bonnes mœurs, & qui ont fait garder leurs ordonnances avec

La paſſion de l'amour produiſant tous les jours tant de deſordres dans toutes ſortes de perſonnes, peut-il être permis d'aller en un lieu, où cette paſſion eſt louée, excitée, nourrie; & où les piéces ne plaiſent, que lors que cette paſſion y eſt conduite d'une maniere tendre? L'ame ne ſ'y trouve-t-elle pas expoſée à des chûtes inévitables? parce qu'enivrée du plaiſir, elle n'eſt plus dans cet état de vigilance, qui eſt neceſſaire pour reſiſter aux tentations, & que rien ne peut excuſer des fautes, dont la cauſe a été volontairement recherchée. De ſorte que les paſſions criminelles, qu'on repreſente ſur le théâtre, ſont ſouvent d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont touchées avec plus d'honnêteté apparente; parce qu'on goûte ainſi ſans repugnance, & même avec plaiſir, ce qui auroit fait quelque horreur, étant expoſé trop à découvert. *Le P. le Brun, Prêtre de l'Oratoire, dans un Diſcours ſur la comedie.*

Sur le même ſujet.

Eſt-il de comedie qui ne tende à exciter l'ambition, l'amour du monde, & la convoiſiſe? En eſt-il où l'on ne trouve des mots à double ſens, & où l'on ne propoſe comme un jeu & un divertiffement des galanteries qui devroient faire gemir? Et faut-il beaucoup mediter, pour y découvrir des manieres illicites & nuſibles, & ſur-tout des paroles vaines & boufonnes, qu'on y dit, & qu'on entend avec un ſingulier plaiſir, & qu'on y dit ſouvent même des impietez, d'une maniere vive, éloquente, & tres-propre à perſuader, & qu'on y donne des maximes qui autoiſent le libertinage, & qui portent au déreglement: juſques-là que depuis peu de temps, les plus fameux Auteurs de ces ſortes de piéces, mieux inſtruits de leurs devoirs, ont gemi de les avoir faites, & les ont miſes au nombre des pechez de leur jeuneſſe. *Le même.*

Continuation du même ſujet.

Telle a toujours été la conduite de l'Egliſe à l'égard des abus qu'elle n'a pû abolir: gemiſſant ſur l'empreſſement que font paroître les peuples, & quelquefois même les Magiſtrats, pour des pratiques condamnable, elle n'oſe en venir à des extrémitez, & ſe contente d'ordonner à ſes Miniſtres de travailler

La conduite que tient l'Egliſe à l'égard de ces divertiffemens dangereux.



à defabufer les peuples, & à leur donner de l'horreur de tous les divertiffemens dangereux qui les enchantent. C'est ainsi qu'en usa le Restaurateur de la discipline Ecclesiastique, le grand Saint Charles; car ne pouvant abolir les spectacles, il fit ordonner au troisieme Concile Provincial, que les Prédicateurs reprendroient avec force le déreglement de ces plaisirs publics, que les hommes seduits par une coûtume dépravée, mettoient au nombre des bagatelles, où il n'y a point de mal; qu'ils décrieroient avec exécution les spectacles, les jeux, les bouffonneries du théâtre, & les autres divertiffemens semblables.

Le même.

Les Conciles jusqu'à present n'ont point cessé de fulminer contre les spectacles, quoi que depuis neuf ou dix siècles, le théâtre ne soit plus tel qu'il étoit pendant les trois premiers. Le changement qui s'y est fait, n'a pu faire entièrement lever l'anathème. La discipline sur ce point a toujours été uniforme: les Canons ont été sans cesse renouvellez; & si les gens du monde passionnez pour les spectacles, cherchent des approbateurs; qu'ils se souviennent de ce qu'a dit Saint Paul, qu'il viendra un temps que les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine, & qu'ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte, ils auront recours à des Docteurs propres à satisfaire leurs desirs. Ajoutez qu'ils sont accablés par ce torrent de Passages, de Conciles, & de Peres, qui depuis le premier jusqu'au dernier, ont condamné les spectacles. & employé la ferveur de leur zele, & la vivacité de leur éloquence, pour en donner de l'horreur aux fideles. *Le même.*

Sur les bals
& les dan-
ses.

Quoi qu'il y ait plusieurs occasions qui portent à l'incontinence, je n'en trouve point de plus ordinaires, ni de plus perilleuses que ces assemblées de personnes de sexe différent, qui se font pour danser, & qu'on appelle communément le bal. C'est comme une Academie publique, pour apprendre l'impureté aux jeunes gens; pour leur donner des leçons de cette malheureuse science, qui ne s'apprend que trop tôt d'elle-même. C'est un lieu où les jeunes hommes s'accoutument à prendre des libertez avec les femmes; où les filles qui étoient auparavant sages & modestes, s'accoutument peu à peu à perdre la pudeur, & la modestie qui convient si bien à leur sexe; en un mot, où personne n'entre qui ne soit en danger de perdre l'innocence. Tous les Peres se sont hautement déclarez contre cette sorte de divertiffement, aussi-bien que contre la comedie; parce qu'ils y trouvent les mêmes dangers pour la corruption des mœurs; mais personne n'a parlé avec plus de force, ni en des termes plus formels contre les danses en particulier, que Saint Ambroise, qui dans les livres des Offices, invektivant contre cette pratique malheureuse, se sert de l'autorité des Payens, qui dans ces sortes de questions, ont souvent plus d'autorité & de poids, que les saints Peres; pour montrer combien ce divertiffement est indigne d'un Chrétien: *Nemo sobrius saltat*, dit un de ceux que cite ce grand Saint; mais il faut être yvre, ou avoir perdu l'esprit pour s'amuser & s'abaisser à des choses si indignes d'un esprit raisonnable. *Le P. le Jeune, Prêtre de l'Oratoire, Sermon sur ce Sujet, mis depuis peu en meilleur françois.*

La danse, dit Petrarque, est une action in-

digne d'un honnête homme, & de laquelle on ne peut remporter que de la honte. C'est en effet un spectacle aussi honteux, qu'inutile; c'est une assemblée d'imperiance: ce branlement des mains & des pieds, cette évagation & cette impudence des yeux; tous ces gestes aussi indécents que risibles, montrent qu'il y a quelque chose dans l'interieur, qui répond au déreglement extérieur. Veritablement, si l'extravagance ne s'étoit naturalisée dans nos mœurs, nous nommerions folie, ce qu'on appelle gentillesse. On a raison d'appeler des joueurs dans ces assemblées, afin que l'ame étant occupée par l'oreille, les yeux ne s'offensent pas de tant de mouvemens irreguliers. Cela veut dire, qu'une folie en couvre une autre. Mais ouvrez un peu les yeux, & ne regardez pas les choses selon la coûtume, mais selon qu'elles sont en elles-mêmes. N'est-ce pas une folie, mais une folie du premier ordre, de sauter, de remuer le corps par bond; de se tourner, d'aller, de venir de côté & d'autre? En bonne foi, si vous n'aviez jamais vu cela, que diriez-vous la premiere fois que vous le verriez; ne diriez-vous pas que ces personnes ont perdu l'esprit, ou n'en ont jamais eu? Mais parce que vous avez accoutumé de voir ces choses, vous ne vous en étonnez pas. *Le même.*

Les jeunes personnes vont au bal & dans ces assemblées pour se faire connoître; mais c'est en effet pour se deshonnorer elles-mêmes, dit encore Petrarque. Car c'est dans ces rencontres que les yeux s'y trouvent aussi libres que les pieds & que les mains; les paroles à double sens s'y font entendre distinctement; le bruit & le tumulte de l'assemblée y laisse dire beaucoup de choses, que la retenue ne permettroit pas ailleurs; les libertez qu'on croit illicites en d'autres endroits, semblent devenir ici permises: d'ailleurs, la nuit qu'on choisit ordinairement pour ces assemblées, comme étant l'ennemie de la pudeur, & la confidente des crimes, donne de la hardiesse aux plus timides, pour tenter leurs plus pernicieux desseins; & les filles croyent être plus parfaites pour sçavoir bien danser, que pour sçavoir bien vivre. Voilà le sentiment de ce grand homme sur les danses qui se faisoient de son temps, qui n'étoient pas assurément plus criminelles que celles d'à-present. *Le même.*

Quoi que les jeunes gens des deux sexes, soient par tout dangereux l'un à l'autre; c'est néanmoins particulièrement dans les danses que le peril est évident, & presque entièrement inévitable. Dans les occasions de scandale, dont le monde est rempli, nous ne sommes pas sollicités au mal en même temps par tous les endroits, par lesquels nous en sommes susceptibles; mais, comme remarque Salvien, ou l'esprit seul est attaqué par des pensées contraires à la pureté; ou les yeux sont frappez par des objets deshonnêtes; ou l'oreille par des discours mésséans: de sorte que si quelqu'un de ces sens se laisse engager dans le péché, les autres peuvent en même temps en être exempts, & servir à l'ame de moyen pour se relever de cette chute; mais dans les bals, dans les danses, & ces assemblées de plaisir, qui ne sont maintenant que trop communes parmi les Chrétiens, le demon attaque l'esprit des jeunes gens par tous les endroits, par lesquels il leur peut inspirer le vice. Vous diriez qu'il a ramassé dans un mé-

Sentiment
de Petrar-
que sur les
danses, &
sur les as-
semblées,
où elles se
font.

Desordres
& libertez
indécentes
qui se com-
mencent
dans les
bals & dans
les danses.

Dans les
bals &
dans les
danses, la
pureté est
attaquée de
tous côtés.

me lieu; tout ce qui peut donner entrée aux plaisirs sensuels; l'oreille y est charmée par les concerts; les yeux par tout ce que le luxe & la vanité peuvent étaler de plus agréable. Le plaisir qui se rencontre dans les odeurs, y est réveillé par les parfums & par les senteurs. Enfin, il s'y fait comme une generale conspiration de tout ce que la volupté a d'attraits & de charmes, pour amolir le cœur de l'homme, & pour flater ses passions. On prend garde de n'inviter à ces assemblées que des personnes qui plaisent, & auxquelles on puisse plaire. Celles qui sont invitées, ne s'appliquent qu'à se rendre agréables; elles passent les journées entieres à se parer, à s'ajuster, à cacher autant qu'il se peut, tous les défauts de leur visage; elles employent toutes les affecteries, toutes les adresses, & tous les artifices imaginables, afin d'arrêter & de tromper les yeux de ceux qui les regardent. *Le même.*

Les immodesties & libretes criminelles qui se passent dans le bal.

Que dirai-je de la liberté qu'ont les jeunes gens d'examiner toutes les perionnes qui se trouvent dans ces assemblées; de s'attacher à celles qui leur plaisent davantage; de les entretenir, de les mener danser, & de prendre avec elles des libertez que les peres & les meres auroient honte de leur permettre dans leurs maisons particulieres? De sorte, qu'à proprement parler, les lieux où se tiennent ces assemblées, sont comme des lieux publics, où les peres & les meres exposent leurs propres filles à la jeunesse la plus libertine; & ces mêmes filles, par le peu de modestie qu'il y a dans leurs ajustemens, & le peu de retenue qui paroît dans leurs regards, dans leurs gestes, & dans toute leur personne, se prostituent aux yeux, & aux desirs de tous ceux qui entrent; & inspirent souvent aux plus moderez des pensées & des sentimens, qui dégènerent en de tres-honteuses pratiques. *Le même.*

Combien de personnes sont coupables des pechez qui se commettent dans un bal.

Si c'est une chose si dangereuse que la danse, vous pouvez facilement inferer en quelle conscience sont ceux qui donnent le bal, & ceux qui prêtent leur maison à un usage si pernicieux: & ainsi, comme vous voyez, un même peché sera imputé à plusieurs, qui en répondront tous. Par exemple, un desir criminel conçu dans le bal, sera imputé à celui qui l'a formé; à celle qui par son peu de modestie y aura donné occasion; au pere & à la mere de cette fille, qui lui ont permis d'aller au bal; à celui qui donne le bal, & qui est responsable de tous les pechez qui s'y commettent: & Saint Charles y ajoute encore, aux Magistrats des lieux qui n'empêchent pas, autant qu'ils peuvent, ces desordres publics; & ainsi, qui en demeurent chargez. O mon Dieu! s'écrie Saint Ambroise; combien un seul peché fait-il de coupables: *Vide in uno crimine quanta sint scelerata.* *Le même.*

S'il est quelquefois permis d'aller au bal.

Il est vrai qu'il y a des rencontres, où il est difficile de s'en exempter; par exemple, le frere ou la seur d'une personne que l'on marie, & qui se trouvera à l'assemblée des noces, aura de la peine à ne point prendre part à la réjouissance de toute la famille; & il se peut trouver d'autres occasions semblables, desquelles on auroit de la peine à se dégager. Mais outre qu'il faut supposer toujours avec Saint François de Sales, qui ne les désapprouve pas dans ces occasions, qu'il n'y a aucun peril apparent de tomber dans le peché; car s'il y en avoit, il ne faudroit point absolument s'y trouver; outre cela, dis-je, ce Saint

exige de si saintes dispositions pour la danse, qu'il est bien plus facile de s'en abstenir tout-à-fait, que de s'y engager avec tant de précautions. *Le même.*

Si je demande à une personne du monde, qui n'a pas encore étouffé tous les sentimens de pieté & de crainte des jugemens de Dieu; mais qui a peine à souffrir qu'on lui dise qu'il y a peché d'aller au bal, ou de se trouver dans ces assemblées de danses: n'est-il pas vrai que vous sentez un reproche interieur, quand vous rentrez dans vous-même, qui vous dit que vous ne faites pas bien, que vous vous exposez au peché, & qu'il y a à craindre que cela ne soit la cause de votre perte? Et pour vous en convaincre encore davantage, n'est-il pas vrai que vous ne voudriez pas mourir au sortir du bal, quand vous seriez assuré de n'avoir point d'autre peché que celui d'y avoir assisté? Vous trouverez ce même reproche dans toutes les ames un peu timorées: & si vous voulez le demander à toutes celles qui ont autrefois été dans le monde, & qui s'en sont retirées ou d'effet ou d'affection seulement, elles vous diront que dans les confessions generales qu'elles ont faites, elles se sont accusées & repenties d'avoir été autrefois au bal; demandez à ces danseurs, quand ils sont à l'article de la mort, où l'on voit alors clairement toutes choses, & non plus par le faux jour de nos passions, s'ils ne s'en repentent pas, & s'ils ne craignent pas d'en rendre compte au jugement de Dieu; vous-mêmes ne vous en accusez-vous pas au Tribunal de la Penitence, ne pouvant étouffer le reproche de votre conscience qui vous en reprend? Vous voyez donc clairement par vous-mêmes, pourvu que vous vouliez ouvrir les yeux, que ce n'est pas une chose indifferente d'aller au bal, puisqu'on ne se confesse pas d'une chose indifferente, & que l'on ne craint pas de paroître au jugement de Dieu après une action qui n'est point mauvaise, & que nous jugeons absolument n'être point contre la Loi de Dieu. Notre conscience est donc notre juge en cette matiere, & nous ne pouvons recuser ce juge incorruptible, & ce fidele témoin, lorsqu'il y va de notre salut. *Le même.*

La conscience nous fait assez entendre, s'il y a peché d'aller au bal.

La danse, qui dans les anciens temps étoit sans art, telle qu'elle paroît encore quelquefois parmi les gens de la campagne, a reçu dans la suite mille dangereux attraits à la volupté. Ce sont des cadences réglées, ce sont des pas mesurez avec d'harmonieux instrumens, & de tendres paroles, où chacun y prend par la main son idole; & à considérer ce qui s'y passe, ce n'est qu'un changement d'idolâtrie. Dans les anciens temps on dançoit autour des statues des faux Dieux; & par ces démonstrations de joye, on honoroit ces abominables divinitez, auxquelles on ne rendoit presque pas d'autres hommages. Quand les Israélites virent le Veau d'or, ils se mirent à danser & à jouer, dit l'Écriture, comme pour faire la consecration de cette idole, & lui rendre un culte qui n'est dû qu'à Dieu. Aussi Saint Basile regarde ce jeu & cette danse comme une veritable idolâtrie, dont Dieu fut si indigné, qu'il ne pût s'appaiser que par la mort de vingt-trois mille hommes qu'il fit tuer sur la place. *Pris du Dictionnaire Moral, dans les Reflexions sur les Bacchantes.*

La danse est une espece d'idolâtrie.

Dans la comedie on fait paroître les passions avec tout ce qu'elles ont de plus vil,

Tout est mal & vice.

finé dans
la comédie.

& de plus animé; si elles étoient moderées & tranquilles, elles ne seroient pas bonnes pour le théâtre. Il faut un amour tendre, des chants effeminez, des postures engageantes, des paroles douces & molles, des soupirs entrecoupez, des airs languissans, des entrevûes secretes, des declarations d'amour, des intrigues de mariage, des liens rompus & renouez, des termes d'adoration & de divinité, des larmes & des plaintes; il est rare qu'on forte de ces lieux aussi chaste qu'on y est entré; & comme parle Salvien, il est presque impossible qu'on se ressouvienne de ce qu'on a vû & entendu à la comédie, sans en ressentir de fatales & de mortelles impressions dans son cœur. Tout l'homme y est émû; son imagination, sa memoire, ses yeux, ses oreilles, son esprit, toute son ame y est entierement occupée. *Le même.*

Les specta-
cles du
théâtre
pernicieux
à l'inno-
cence.

Le spectacle n'est plus un amusement vuide, & oisif; c'est un assemblage vif & séduisant de tout ce qui peut plaire, qui ne tend qu'à enchanter l'esprit & les sens par mille charmes, & à attirer le cœur par tout ce que les passions ont de plus insinuant & de plus dangereux. Le théâtre perdrait son agrément sans ce délicieux artifice. On veut être émû & touché par le spectacle; la scene languit si elle n'irrite quelque passion. Tout y concourt à séduire l'ame, & à l'amollir: le cœur conduit par les oreilles & par les yeux, s'attache à tout ce qui le charme; la raison suspendue par tant d'enchantemens se tait; rien n'est du goût que ce qui flate les sens, & parmi tant d'objets si capables de plaire, & qui plaisent en effet, l'ame sera-t-elle maîtresse de ses desirs? Les spectacles prophanes ne sont, à proprement parler, qu'une sçavante école de toutes les passions. On y fait avec éclat & avec succès, des leçons publiques de galanterie, de fourberie, de vengeance, d'ambition; on y apprend à conduire habilement une intrigue; à eluder la scrupuleuse vigilance des parens; à surprendre par mille ruses la bonne foi; à ne tendre jamais à faux des pièges à l'innocence; à se défaire en habile homme d'un concurrent; à se venger à coup seur d'un ennemi; à élever sa fortune sur les débris de celle d'autrui. Et comme ce sont des leçons flatteuses, auxquelles les Acteurs donnent un merveilleux relief; quel progrès une passion vive & ardente, insinuée avec tant d'artifice, ne fait-elle pas dans un cœur où elle trouve déjà de si grandes dispositions? Tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend sur le théâtre ne s'adresse qu'aux sens & à la cupidité; parures, décorations, chants, harmonie, assemblée, tout tente; & à force de goûter ce qui enchante, on trouve des charmes dans les pièges, & on se sçait bon gré d'être tenté. On s'apprivoise aisément avec ce qui plaît, quelque danger qu'il s'y trouve. La douceur du poison en fait oublier les funestes suites; on ne voit plus rien de honteux dans les passions, dès qu'elles ont été déguisées sur le théâtre, & embellies par l'art; & à force d'admirer & d'applaudir, on y apprend à ne rougir de rien. *Le P. Croiset, dans ses Reflexions spirituelles.*

Comme
tout l'E-
vangile
condamne
les specta-
cles, &
gouement.

On se trompe de dire que l'Evangile, que l'Ecriture sainte ne défendent nulle part ces divertissemens prophanes. Ils ne les défendent pas en particulier quelque part, parce qu'ils les condamnent par tout: car que signifie autre chose, tout ce que l'Ecriture

sainte dit de l'extrême pureté de cœur, qui est comme la base de la vie chrétienne; tout ce qu'elle dit de la mortification des sens, de la legereté de l'esprit, de la foiblesse de la chair, de la force des passions, de la malice & des ruses du tentateur, du danger de s'exposer aux moindres occasions d'être tenté; enfin, tout ce qu'elle dit de l'attention, & de la vigilance sur les desirs; de la moderation des plaisirs, des victoires sur son propre cœur, de la perverfité des maximes & des joyes mondaines: de forte que tout l'Evangile lui-même, est une manifeste condamnation des spectacles. *Le même.*

Ne m'avouerez-vous pas que les mouvemens de la danse, sont de pures extravagances, si quelque raison suffisante ne justifie ceux qui s'en font un divertissement? En effet, si quelqu'un n'étoit pas accoutumé à voir danser, & qu'il se trouvât dans un bal, sans être prévenu que c'est une partie des plaisirs du beau monde, que pourroit-il penser de tous ces mouvemens qui ne se terminent à rien, sinon qu'il faut avoir perdu le jugement pour prendre tant de peine à ne rien faire? Il verroit des personnes avancer & reculer au même instant, marcher quelquefois avec mesure, courir un moment après avec vitesse, se soutenir sur l'extrémité des pieds, s'élever en l'air, revenir aussi-tôt sur terre, remuer les jambes en l'air l'une après l'autre, passer d'un côté, repasser incontinent de l'autre, tourner, retourner, revenir sur ses pas, prendre la main, la quitter, la reprendre, la laisser. Un homme qui auroit perdu la raison, se pourroit-il agiter avec plus de bizarrerie, & d'inconstance? Et si quelqu'un remuoit les mains en votre presence avec la même irregularité, ne jugeriez-vous pas qu'il auroit perdu l'esprit? Vous croiriez que des mouvemens si confus ne peuvent proceder que d'un cerveau troublé; que ces mouvemens inutiles & sans dessein, ne peuvent être que les effets d'une ame qui n'est plus à elle-même. *Le P. Heliodore de Paris, Capucin, 7. Discours sur les desordres ordinaires du monde.*

Nous ne pourrions pas condamner sans injustice une personne qui danseroit pour un sujet extraordinaire de joye: comme ceux qui dansent aux noces de leurs amis, aux nouvelles des victoires signalées, aux jours des réjouissances domestiques, & publiques; les enfans qui dansent, & qui apprennent à danser pour obéir à leurs parens; ceux qui dansent pour contenter une compagnie honnête qui le desire, pour délasser leur esprit, supposé que ces personnes n'ayent aucune mauvaise fin dans cet exercice, & qu'ils y observent toutes les regles de la bienséance. J'avouerais sans peine que cette soumission aux peres & aux meres, cette complaisance pour leurs amis, cette conformité à la joye publique, & que la bienséance qui ne leur a pas permis de s'en dispenser, ni de vouloir paroître les seuls sages, & de condamner entierement ce qui est quelquefois, quoi que rarement innocent; j'avouerais, dis-je, que toutes ces raisons peuvent en de pareilles rencontres rendre la danse licite. Mais de danser, de sauter, de s'agiter sans raison, par caprice, ou pour son seul plaisir, c'est ce qu'aucun Docteur ne sçauroit justifier, & encore beaucoup moins d'en faire une habitude. *Le même.*

On ne peut faire une coûtume du bal & de la danse sans en faire un peché. La perte du temps

Combien
la danse est
extravagan-
te en soi,
si elle n'est
pour quel-
que motif
raisonna-
ble.

En quelles
rencontres
on pour-
roit excuser
ou justifier
les danses.

La perte
du temps

est une raison suffisante pour ne pas faire une coutume d'aller au bal.

temps en est une preuve convaincante. L'on consomme une partie de la vie pour apprendre à danser : l'on commence presque aussi-tôt qu'à marcher, & à peine peut-on former des pas, qu'on met les petits innocens à la gêne pour les dresser : on continue dans la suite, & quelquefois jusques dans un âge qui devoit rougir de ces badineries ; & comme la légèreté, la vanité & l'intérêt inventent de nouvelles danses, le monde ne seroit plus à la mode s'il ne les étudioit, s'il ne s'y rendoit maître, s'il ne prodiguoit beaucoup de temps à recevoir, à repeter, à retenir ces leçons inutiles. Les journées entières ne sont pas assez longues pour se friser, pour se parer quand il faut aller au bal. On passe les nuits à danser, & à folâtrer, après avoir employé les journées à ces vains ornemens, & les années à ces folles études, & la moitié de la vie se passe à apprendre à danser, & à danser en effet. Vous pouvez bien croire que Dieu n'a pas donné le temps, pour en faire de si honteuses profusions à un plaisir qu'on méprise quand le jugement est meur. *Le même.*

Fréquenter les bals & les danses, c'est commettre un péché de scandale.

Si vous faites un ordinaire du bal, vous répondrez à Dieu de toutes les ames qui s'y perdront par votre exemple. Vous n'ignorez pas la licence de toutes ces assemblées; vous avez entendu, vous avez peut-être vû, vous avez peut-être reconnu par vous-même, qu'elles sont les plus forts partis qui puissent attaquer l'innocence : en quelle conscience pourriez-vous persuader à tant de jeunes ames de se jeter entre les mains d'un si grand nombre d'ennemis ? Mais vous le faites par une persuasion plus criminelle. Votre exemple représente avec plus de liberté & de force, ce que votre langue auroit horreur de prononcer. Chacun sçait, chacun dit que vous aimez le bal, puisque vous y allez si souvent; chacun conclut donc que le bal est innocent, qu'il est du nombre des choses indifférentes, puisqu'une personne de piété comme vous, ne craint point d'y aller. *Le même.*

Quelque soin qu'on prenne d'épurer la comédie, elle est toujours dangereuse.

Quelque soin que l'on prenne de separer de la comédie & des romans ces images des déreglemens honteux, l'on n'en ôtera jamais le venin; puisque l'on y voit toujours une vive représentation de cette attache passionnée des hommes envers les femmes, qui ne peut être innocente, & que l'on n'empêchera jamais que les femmes ne s'y remplissent du plaisir qu'il y a d'être aimées & d'être adorées des hommes; ce qui n'est pas moins dangereux, ni moins contagieux pour elles, que les images des desordres visibles & criminels. C'est ce qui fait voir qu'il y a une infinité de femmes, qui se croyant innocentes, parce qu'elles ont en effet quelque horreur des vices grossiers, ne laissent pas d'être tres-criminelles devant Dieu, parce qu'elles sont bien-aisées de tenir dans le cœur des hommes une place qui n'appartient qu'à Dieu seul. Elles sont bien-aisées qu'on s'attache à elles, qu'on les regarde non seulement avec des sentimens d'estime, mais de tendresse; & elles souffrent sans peine qu'on la leur témoigne par ce langage prophane, qu'on appelle cajolerie. *Traité de la Comédie par M. Nicole.*

Les personnes mondaines n'entendent pas volontiers parler contre le bal.

Ceux qui aiment les jeux, le bal, la comédie, les spectacles, & qui suivent le luxe & les vanités du siècle, ne veulent point entendre traiter chrétiennement ces matieres, afin de pecher plus librement & sans inquiétude. On a beau leur dire, qu'il y a des jeux

défendus, des spectacles & des assemblées dangereuses; ils s'en moquent, ferment les yeux & se bouchent les oreilles pour ne point voir ni entendre toutes ces choses qui leur déplaisent. Je sçai avec Saint Gregoire, qu'il y a des divertissemens permis, & que l'on peut prendre, comme on prend une medecine, pour purger le corps de ses mauvaises humeurs, & le rendre plus propre au travail. Mais nous entendons parler ici des divertissemens défendus : comme sont les bals, les comedies, & autres spectacles de cette nature, qui sont dangereux, & corrompent les bonnes mœurs. *M. de Cambrai, livre intitulé : Instruction Chrétienne pour l'éducation des filles ; ch. 13.*

& les spectacles.

La danse chez les Romains n'étoit pas permise aux honnêtes gens. Ce qui a fait dire au plus éloquent de leurs Orateurs, que c'étoit une espece d'ivresse défendue aux personnes qui sont profession de vertu; & c'est peut-être dans cette pensée, qu'un sçavant Ecrivain de notre siècle l'appelle une folie, qui passe de la tête jusqu'aux pieds. Néanmoins on peut dire à la honte de plusieurs meres Chrétiennes, que leurs filles sçavent plutôt un pas de danse, que les principes de leur Religion, tant elles ont soin de les rendre agréables au monde. *Le même.*

La danse a été un exercice honteux & défendu chez les peuples les plus polis.

Si vous entrez dans la chambre de cette personne qui se dispose d'aller au bal, vous la trouverez devant un miroir, le consultant sans cesse, environnée de filles de chambre, qui s'étudient à orner sa tête de frisures, de rubans, & le reste; elle pratique mille inventions pour attirer les yeux de l'assemblée, & Dieu veuille qu'elle n'ait point encore de plus mauvais desseins. Si elle a quelque défaut naturel, on supplée à tout; les poudres changent la couleur des cheveux; le fard unit le visage; le corps de jupe est plein d'artifice, pour corriger les défauts, & pour couvrir les difformitez de la taille. On charge ensuite le corps de rubans, dont la diversité des couleurs répond à la diversité des passions. On met enfin mille autres agrémens, où l'on juge qu'ils auront de l'éclat. On étudie avec affectation ses démarches, ses regards, ses gestes, son discours; & generalement tout ce qu'on doit faire pour plaire au monde. *Le même.*

Ridicule appareil d'une Dame de qualité, qui se dispose d'aller au bal.

L'exterieur d'une fille mondaine ainsi parée pour aller au bal, montre assez clairement les différentes pensées de son ame; elle desire ardemment de plaire, sa prétention est d'attirer auprès de soi les jeunes gens les plus divertissans, les plus agréables & les mieux faits, les plus enjoués & les plus galans. Elle se tient fiere, & prend un air de grandeur pour mieux faire valoir ce qu'elle croit avoir de beauté; elle ne sort de son logis qu'après s'être regardée & considérée plusieurs fois; elle cherche autour de soi des approbateurs; c'est-à-dire, en un mot, que cette superbe & dédaigneuse est toute remplie de vanité, de présomption, de vaine gloire. Voyons maintenant cette fille mondaine dans l'assemblée; elle n'est pas plutôt assise, que ses yeux courent par tout pour voir les autres, & sur le champ son cœur est saisi de jalousie contre les unes, & de mépris contre les autres; celles qui sont plus courtisées, excitent son envie, & si elle l'est plus que les autres, son orgueil croît, elle les regarde avec dédain, &c. *Le même.*

Les manieres ridicules & les intentions d'une fille mondaine qui va au bal.

Les libe-
rez & pri-
vitez im-
modestes
qui se pra-
tiquent
dans les
danſes.

Confiderez deux perſonnes de different ſe-
xe, qui danſent au milieu d'une nombreuſe
aſſemblée: l'une avance ou recule en caden-
ce, l'autre la ſuit; chacun de ſon côté fait
diverſes poſtures de ſon corps; l'ame ſe ré-
pand toute par les yeux; on ſ'échauffe dans
cet exercice; on cherche à ſe plaire l'un à
l'autre, & on ſ'emprefſe de ſe rendre mu-
tuellement des témoignages de l'eſtime & de
l'affection dont on ſe trouve poſſédé. Dites-
moi, tout cela eſt-il honnête? Cela eſt-il
conforme à la modeſtie chreétienne? Oſeroit-
on défendre & ſoutenir comme innocent un
exercice, qui ne reſpire qu'orgueil & qu'impu-
reté? Les privitez auxquelles la danſe don-
ne occaſion par le mélange de deux ſexes,
ne donnent-elles pas un juſte ſujet de craindre
pour la pudeur des filles qui ſ'y adonnent?
Car quelles idées voulez-vous que tous ces
commerces imprimant dans l'imagination?
Quelles penſées peuvent porter les objets dans
l'eſprit? Et quelles affections prétendez-vous
que ces penſées formeront dans un cœur!
J'ai de la confuſion de les imaginer; & vous
en devez avoir, d'y penſer ſeulement ſans le
voir. *Le même.*

Ce que l'on
voit dans
un bal, y
poſte à la
vanité & à
l'amour du
monde.

Qu'eſt-ce que les perſonnes du monde
voient dans un bal? Une aſſemblée de perſon-
nes agréables, bien miſes, bien parées, qui ne
ſongent qu'à ſe divertir, à prendre leurs plai-
ſirs, & à contribuer au plaiſir commun; il y
voient des femmes & des filles, qui ſont tout
ce qu'elles peuvent pour ſe faire admirer &
pour plaire, & des hommes qui ſont tout ce
qu'ils peuvent pour leur témoigner qu'ils les
admirent, & qu'ils les aiment. Il y voient un
ſpectacle qui flatte les ſens, qui remplit leur eſ-
prit de vanité, qui amollit leur cœur par le ſon
des inſtrumens. Ainſi l'amour du monde & des
créatures ſe gliffe imperceptiblement dans le
cœur de ceux qui ſe trouvent à un bal. *Le même.*

Dangers
qu'il y a
dans le bal
de perdre
l'innocen-
ce, & pour-
quoi il n'eſt
pas permis.

Dites aux perſonnes mondaines que le bal
eſt défendu, parce qu'il eſt preſque toujours
l'écueil de l'innocence, le tombeau de la pu-
deur, le théâtre de toutes les vanitez mon-
daines, & le triomphe de toutes les paſſions:
que c'eſt un aſſemblage de tous les dangers du
ſalut, & un précis viſ & piquant de toutes les
tentations: que tout y eſt écueil, que tout y
eſt poiſon: danſes, inſtrumens, objets, en-
tretiens, aſſemblées, tout y concourt à étouf-
fer les ſentimens de pieté, à ſeduire, & l'eſ-
prit, & le cœur: que rien n'eſt plus oppoſé
que le bal à l'eſprit du Chriſtianisme: avec
quel mépris ſerez-vous écouté? Que de fa-
des plaiſanteries ſur le prétendu reformateur?
Que de gloſes ſur la morale outrée?... Le
temps viendra que ces jeunes perſonnes, ces
libertins, ces gens du monde, condamneront
avec indignation contre eux-mêmes, avec

une eſpece d'horreur, tous ces prophanes di-
vertiſſemens, mais en ſera-t-il temps?... On
n'attend pas même ſi tard pour condamner
un divertiffement ſi peu chreétien. Le tumulte
n'étourdit pas éternellement; il y a des in-
tervalles de raiſon; & quelque affoiblie qu'elle
ſoit dans un libertin, elle ne laiſſe pas de lui
faire voir la malignité de ce qui lui plaît, &
de lui faire ſentir le poiſon de ce qui l'enchan-
te. *Le P. Croiſet.*

Certes, ſi les ſpectacles prophanes ſont dé-
fendus; ſi les aſſemblées mondaines ſont peu
chreétienues; ſi l'on ne peut ſ'expoſer au pe-
ril ſans peché; ſi la ſûreté n'eſt pas entiere dans
la ſolitude; ſi l'Evangile eſt la regle des mœurs;
ſi la pureté ſe flétrit par un ſeul regard; ſi il
ne faut qu'un ſeul deſir pour corrompre le
cœur; ſi les Heros Chreétiens ont de la pei-
ne, même dans le deſert, de conſerver leur
innocence: Quel homme de bon ſens oſeroit
dire qu'il eſt licite d'aller au bal? Quel hom-
me raiſonnable peut conſerver l'eſprit Chré-
tien, & ne pas condamner ce divertiffement
prophane? *Le même.*

Je vous dirai que je n'ai jamais douté que
les bals ne fuſſent tres-dangereux. Ce n'a pas
été ſeulement ma raiſon qui me l'a fait croi-
re, ç'a encore été mon experience; quoique
le témoignage des Peres de l'Egliſe ſoit bien
fort, je tiens que ſur ce chapitre, celui d'un
Courtifan ſincere doit être d'un plus grand
poids. Je ſçai bien qu'il y a des gens qui cou-
rent moins de hazards en ces lieux-là que
d'autres; cependant les temperamens les plus
froids ſ'y rechauffent, & ceux qui ſont aſſez
glacez pour n'y être point émus, n'y ayant
aucun plaiſir, n'y vont point. Ainſi il n'eſt pas
neceſſaire de les leur défendre; ils ſe dé-
fendent aſſez eux-mêmes. Quand on n'y a
point de plaiſir, les ſoins de la parure, &
les veilles en rebutent; & quand on y a du
plaiſir, il eſt certain qu'on court grand ha-
zard d'offenſer Dieu. Ce ne ſont d'ordinaire
que de jeunes gens qui compoſent ces aſſem-
blées, leſquels ont aſſez de peine à reſiſter aux
tentations dans la ſolitude; à plus forte rai-
ſon dans ces lieux-là, où les beaux objets,
les flambeaux, les violons, & l'agitation de
la danſe, échaufferoient des Anachorettes. Les
vieillards qui pourroient ſe trouver dans les
bals, ſans intereſſer leur conſcience, ſeroient
ridicules d'y aller; & les jeunes gens à qui la
bienſéance le permettroit, ne le pourroient pas
ſans ſ'expoſer à de trop grands perils. Ainſi
je tiens qu'il ne faut point aller au bal, quand
on eſt Chreétien, & je crois que les Directeurs
ſeroient leur devoir, ſ'ils exigeoient de ceux
dont ils gouvernent les conſciences, qu'ils
n'y allaſſent jamais. *Extrait d'une lettre de M.
de Buſſi, à M. l'Evêque d'Autun.*

Suite du
même ſu-
jet.

Sentimens
d'un cele-
bre Courti-
ſan ſur les
bals.

